

RAPPORT DU COMMISSAIRE À
LA LANGUE FRANÇAISE

Intégration à la nation québécoise

de la rencontre à l'adhésion

12 novembre 2025

Direction

Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française

Recherche, analyse et rédaction

Rodolphe Parent, responsable

Marc Tremblay-Faulkner

Philippe Leblond

Amel Laddada

Révision

Annie Pronovost, réviseure linguistique

Graphisme et intégration

Élodhya Cyr, conseillère en communication au graphisme, avec Rodolphe Parent, agent de recherche à l'intégration

Date de parution

12 novembre 2025

Comment citer ce document

Commissaire à la langue française (2025). Intégration à la nation québécoise : de la rencontre à l'adhésion. [En ligne :

<https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapport/integration-rencontre-adhesion>].

Note

Commissaire à la langue française (avec un C majuscule) désigne l'institution, alors que commissaire (avec un c minuscule) est utilisé quand il s'agit de la personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec.

Éditeur

Commissaire à la langue française

875, Grande Allée Est, bureau 1 879

Québec (Québec) G1R 4Y8

Site Web : [commissairelanguefrancaise.quebec](https://www.commissairelanguefrancaise.quebec)

Courriel : info@clf.quebec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02589-9 (version PDF)

© Commissaire à la langue française, 2025

Table des matières

Liste des tableaux.....	1
Liste des figures.....	2
Faits saillants	3
LES ENJEUX.....	3
LA POLITIQUE	4
Introduction	5
LES ENJEUX.....	5
LA POLITIQUE	6
Les usages et les attitudes linguistiques selon la génération d'immigration.....	8
LES ÉCARTS DANS LES USAGES	8
LA SITUATION DANS LE DOMAINE CULTUREL	9
LES ÉCARTS DANS LES ATTITUDES	11
Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration.....	13
LA TENDANCE DES JEUNES À SE REGROUPER SELON LEUR ORIGINE	13
LES PRÉJUGÉS, LES STÉRÉOTYPES ET LA CONSTRUCTION DE LA FRONTIÈRE ENTRE LES « QUÉBÉCOIS » ET LES « IMMIGRANTS ».....	14
LE RAPPORT UTILITAIRE AU FRANÇAIS	15
La recherche internationale sur l'homophilie et les contacts interculturels	17
L'HOMOPHILIE	17
LA THÉORIE DU CONTACT	19
LA DIFFUSION DES COMPORTEMENTS ET DES NORMES SOCIALES	21
La mixité entre les groupes linguistiques et les générations d'immigration.....	23
LES ESPACES RÉSIDENTIELS	24
LES MILIEUX DE TRAVAIL	26
LES ÉCOLES	28
LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRES	30
Les initiatives du gouvernement du Québec.....	32
LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	32
LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION.....	36
LES ENTRETIENS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LES ORGANISMES	40
La politique sur l'intégration.....	45
CONTEXTE ET ENJEU DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC	45
LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE D'INTÉGRATION RÉUSSIE.....	47
Conclusion	62
Annexe.....	63
LE PARCOURS D'INTÉGRATION	63

Liste des tableaux

Tableau 1	Probabilité moyenne d'être exposé à un francophone de troisième génération ou plus dans son lieu de résidence pour certains groupes
Tableau 2	Sous- et surexposition aux francophones et aux anglophones de troisième génération ou plus dans le lieu de résidence pour certains groupes
Tableau 3	Probabilité moyenne d'être exposé à un francophone de troisième génération ou plus dans son milieu de travail pour certains groupes
Tableau 4	Sous- et surexposition aux travailleurs francophones et aux anglophones de troisième génération ou plus dans les lieux de travail pour certains groupes
Tableau 5	Évolution de la probabilité moyenne des élèves issus de l'immigration d'être exposés à des élèves de troisième génération ou plus dans leur école
Tableau 6	Évolution de l'anglotropie moyenne des écoles primaires et secondaires de la ville de Montréal
Tableau 7	Évolution de la probabilité moyenne d'exposition des étudiants internationaux aux étudiants québécois dans les programmes d'étude collégiaux du réseau privé francophone
Tableau 8	Évolution de la probabilité moyenne d'exposition des étudiants internationaux aux étudiants québécois dans les programmes d'études des établissements universitaires du Québec
Tableau 9	Financement des mesures d'accueil et d'intégration des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle, 2024-2025
Tableau 10	Nombre de personnes touchées et nombre d'activités financées par le sous-volet 2B (activités de groupe) du PASI (2023-2024)
Tableau 11	Type de services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du sous-volet 2D (jumelage interculturel) du PASI, 2022-2025

Liste des figures

- Figure 1** Pourcentage de répondants utilisant le français de manière prédominante dans diverses activités selon la génération d'immigration, pour les personnes parlant le français le plus souvent à la maison
- Figure 2** Comment l'homophilie entrave la diffusion de la culture
- Figure 3** Tableau synoptique des orientations et mesures proposées
- Figure 4** Le parcours d'intégration du permis temporaire à la résidence permanente
- Figure 5** Le parcours d'intégration des personnes parrainées et des réfugiés

Faits saillants

Sanctionnée en mai 2025, la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise* oblige le ministre de la Langue française à soumettre au gouvernement, dans les 18 mois, une politique nationale sur l'intégration à la nation québécoise et à la culture commune (politique sur l'intégration).

Ce rapport présente les éléments qui, selon le commissaire à la langue française, devraient y figurer pour renforcer durablement la langue et la culture communes.

Il s'appuie sur la recherche au sujet des usages linguistiques et des représentations des jeunes issus de l'immigration, sur une analyse quantitative de la mixité selon la langue et la génération d'immigration dans divers milieux, sur l'analyse des initiatives gouvernementales et sur des entretiens avec des acteurs locaux.

Les enjeux

Les enquêtes disponibles indiquent que les jeunes issus de l'immigration utilisent généralement moins le français dans les différents domaines de la vie quotidienne et ont des attitudes moins favorables à l'égard de cette langue que les autres groupes.

À partir du secondaire, les jeunes Québécois ont tendance à se regrouper selon leur origine, puis selon qu'ils sont ou non issus de l'immigration. Les différences de mentalité sont la principale raison qu'ils évoquent pour expliquer cette tendance.

Des préjugés et des stéréotypes réciproques entretiennent la distance entre les jeunes issus de l'immigration et les autres. Ces perceptions négatives sont plus fortes lorsque les jeunes n'ont pas l'occasion de nouer des relations intergroupes de qualité.

Plusieurs jeunes issus de l'immigration acquièrent un rapport utilitaire au français, qui est associé à une faible utilisation de cette langue dans les domaines social et culturel et qui favorise le passage à l'anglais.

Dans plusieurs milieux résidentiels, professionnels ou scolaires, les personnes issues de l'immigration sont peu exposées aux francophones qui ne sont pas issus de l'immigration, ce qui empêche l'apparition de liens significatifs entre ces deux groupes.

Depuis vingt ans, dans les régions de Montréal, Québec et Gatineau, la concentration de l'immigration a fait chuter de façon importante l'exposition des élèves issus de l'immigration à ceux qui ne sont pas issus de l'immigration.

Dans plusieurs collèges et universités, les étudiants internationaux sont beaucoup moins exposés aux étudiants québécois qu'il y a dix ans. C'est particulièrement le cas dans les collèges privés et, dans les universités aux cycles supérieurs.

Plusieurs programmes gouvernementaux cherchent depuis longtemps à favoriser les rapprochements interculturels. Des initiatives inspirantes existent partout au Québec, mais leur portée demeure insuffisante pour relever le défi de l'intégration.

La politique

La politique sur l'intégration qui sera adoptée par le gouvernement devrait mettre de l'avant les trois objectifs suivants :

- faire de l'intégration une priorité pour tous les acteurs;
- accroître la mixité dans les milieux de vie;
- mieux encadrer les contacts interculturels.

Ces objectifs devraient s'incarner dans cinq orientations visant chacune un acteur précis.

Le système d'immigration

La clé de voûte de la politique doit être la création d'un parcours d'intégration obligatoire, ancré localement et centré sur la participation sociale en français. Pour en assurer le succès, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) devra mieux répartir les résidents non permanents sur le territoire et confier aux gouvernements locaux la responsabilité de lui recommander les candidats à l'immigration économique.

Les gouvernements locaux

Les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) doivent jouer un rôle central dans le déploiement du parcours d'intégration obligatoire. De plus, elles doivent favoriser la mixité par le maillage entre les organismes locaux et mieux encadrer les contacts interculturels en français dans les activités de sport, de loisir et de culture.

Le réseau scolaire

Le réseau scolaire doit maximiser la mixité par la révision de la carte scolaire, de l'offre de projets pédagogiques et des règles de composition des classes. Il doit généraliser les jumelages dans les écoles et entre les écoles et mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires.

Les établissements d'enseignement supérieur

Les collèges et les universités doivent mieux préparer les étudiants internationaux à leur arrivée au Québec. En plus d'appuyer le déploiement des parcours d'intégration, ils doivent mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires.

Les employeurs

Le gouvernement doit mobiliser les partenaires sociaux pour que la mixité et les rapprochements interculturels soient priorisés dans les milieux de travail, en appuyant le déploiement du parcours d'intégration.

Introduction

En mai 2025, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*, qui affirme et établit le modèle d'intégration à la nation québécoise. Cette loi s'inscrit dans la suite logique des dispositions de la *Charte de la langue française (Charte)* qui consacrent le statut du français comme langue commune. Elle oblige le ministre de la Langue française à soumettre à l'approbation du gouvernement, au plus tard le 28 novembre 2026, une politique nationale sur l'intégration à la nation québécoise et à la culture commune (ci-après « politique sur l'intégration »).

Lors des consultations sur le projet de loi, le Commissaire à la langue française a fait valoir que, pour renforcer le statut de la langue et de la culture communes, la politique sur l'intégration devait accorder une place centrale à la mixité et aux rapprochements interculturels, puis créer un parcours d'intégration¹. Nous nous réjouissons que ces orientations aient trouvé un écho dans la loi qui a été adoptée.

Le présent rapport s'inscrit dans la continuité du mémoire que nous avons présenté lors des consultations sur la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*. Il vise à alimenter la réflexion des parlementaires, des décideurs publics et de la population québécoise sur ce que devrait contenir la politique sur l'intégration pour mieux atteindre les objectifs de la loi ainsi que de la *Charte*.

Il se compose de deux parties distinctes. La première présente les principaux enjeux de l'intégration des personnes immigrantes, en lien avec l'adoption du français comme langue commune. Elle s'appuie sur la recherche pertinente et sur des analyses originales pour proposer un diagnostic approfondi du problème que la politique doit chercher à résoudre. La deuxième partie présente les principales mesures qui, selon notre point de vue, devraient figurer dans la politique ou, plus largement, dans toute stratégie gouvernementale visant à renforcer l'intégration.

Les enjeux

Les personnes issues de l'immigration, y compris celles de deuxième génération qui ont grandi au Québec, ont tendance à utiliser moins le français que celles de première et de troisième génération, et ce, selon les indicateurs les plus récents (chapitre 1). Pour concevoir des mesures d'intégration pertinentes, nous devons cerner les mécanismes qui expliquent ces écarts.

À cette fin, nous avons réalisé une revue des principales études qualitatives sur l'expérience socioscolaire et sur le cheminement identitaire des jeunes issus de l'immigration au Québec (chapitre 2). Notre analyse détaillée se trouve dans l'étude *Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration : Métasynthèse qualitative*, publiée en complément de ce rapport. Nous y montrons que les jeunes du Québec, à partir de l'école secondaire, ont tendance à se regrouper selon leur origine, ce qui favorise l'émergence d'une frontière entre

¹ Commissaire à la langue française (2025). [Mémoire déposé dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 84, Loi sur l'intégration nationale](#).

« immigrants » et « Québécois » qui finit par entraver l'adhésion à la langue et à la culture communes.

Nous utilisons par la suite la recherche internationale sur l'homophilie et les contacts interculturels pour appuyer notre analyse (chapitre 3). Nous montrons que le Québec se trouve dans une situation semblable à celle d'autres sociétés qui ont reçu un nombre important d'immigrants, bien qu'il s'en distingue sur d'autres aspects en raison de sa situation sociolinguistique particulière.

Nous mobilisons par la suite des analyses quantitatives pour documenter l'état de la mixité dans les principaux milieux de vie (chapitre 4). Nos analyses sont détaillées dans l'étude *Mixité dans les milieux de vie selon le groupe linguistique et la génération d'immigration*, également publiée en complément de ce rapport. Nous y montrons qu'il existe un grand nombre de milieux résidentiels, professionnels et scolaires où les personnes issues de l'immigration sont peu susceptibles d'être en contact avec des Québécois qui ne sont pas issus de l'immigration.

Nous nous tournons par la suite vers les programmes du gouvernement du Québec en matière d'intégration, notamment ceux qui sont mis en œuvre par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et le MIFI (chapitre 5). En nous appuyant sur une analyse documentaire ainsi que sur des entretiens avec des intervenants du milieu, nous montrons que les interventions actuelles n'ont pas la portée nécessaire pour répondre aux défis sans précédent auxquels le Québec fait face.

La politique

La démonstration des chapitres précédents nous permet de proposer plusieurs mesures concrètes qui devraient figurer dans la politique sur l'intégration (chapitre 6).

Ces mesures visent d'abord le MIFI, à qui nous demandons de créer un parcours d'intégration obligatoire et de confier aux municipalités et aux MRC la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique. Cette approche viendrait consolider le rôle des gouvernements locaux et ancrer l'intégration dans son contexte local.

Les autres mesures visent une transformation ambitieuse des organisations qui jouent un rôle dans l'intégration des personnes issues de l'immigration : municipalités, écoles, collèges, universités, employeurs et organismes à but non lucratif. Chacune interpelle directement un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec. Par des changements aux politiques et aux programmes, elles offrent des avenues concrètes pour mobiliser la société québécoise en faveur de la mixité et des rapprochements interculturels dont nous avons besoin pour renforcer le statut du français comme langue commune.

PARTIE 1

LES ENJEUX

1

Les usages et les attitudes linguistiques selon la génération d'immigration

Dans cette section, nous revenons sur les travaux qui illustrent l'importance de la génération d'immigration pour comprendre les dynamiques linguistiques au Québec. On distingue généralement trois groupes : les personnes nées à l'étranger (première génération), leurs enfants nés au Canada (deuxième génération) et les personnes dont les deux parents sont nés au Canada (troisième génération ou plus).

Sur la base des enquêtes disponibles, nous brossons un portrait des écarts observés entre les générations d'immigration, aussi bien pour l'usage du français dans différents domaines de la vie quotidienne que pour les attitudes à l'égard de cette langue.

Les écarts dans les usages

Au cours des dernières décennies, la recherche a montré que les personnes issues de l'immigration, bien qu'elles connaissent généralement le français, ont tendance à en faire un usage moindre que la population de troisième génération ou plus, et ce, dans plusieurs domaines de la vie sociale. Par exemple, au travail, malgré une progression de l'usage du français parmi les cohortes issues de l'immigration plus récente, les données du recensement canadien indiquent que l'écart avec le reste de la population demeure important, de l'ordre de 30 à 40 points de pourcentage selon les groupes d'âge².

Même lorsqu'on tient compte de la langue principale des individus, parmi les personnes qui utilisent le français à la maison, la deuxième génération se distingue par un usage moindre du français. La probabilité d'utiliser le français au travail de façon prédominante est plus faible chez les francophones de deuxième génération (78 %) que chez les francophones de troisième génération (91 %), et c'est aussi vrai pour les anglophones (respectivement 13 % et 25 %³).

L'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec* (ESLPQ), publiée en 2024 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), permet d'actualiser ces constats⁴. Cette nouvelle enquête met en lumière des écarts marqués dans l'usage du français selon la génération d'immigration, et ce, dans divers domaines de la vie quotidienne. Le français demeure très majoritaire chez les personnes de troisième génération ou plus, alors qu'il est nettement moins utilisé par les personnes immigrantes et leurs enfants, qui adoptent l'anglais dans une proportion beaucoup plus importante. Par ailleurs, les personnes de deuxième génération utilisent moins le français que les personnes immigrantes, et ce, dans pratiquement tous les domaines. Cet écart est observable aussi bien à la maison et au travail que dans les commerces.

² Commissaire à la langue française (2024). [Analyse de la situation du français au Québec - Études complémentaires](#).

³ *Ibid.*

⁴ Institut de la statistique du Québec (2024). [Étude sur la situation des langues parlées au Québec \(ESLPQ\)](#).

L'ESLPQ nous informe également sur les langues parlées avec les proches selon la génération d'immigration. La langue parlée avec les proches est un indice combiné des langues qu'une personne parle régulièrement à la maison ou avec ses amis. Selon cet indicateur, la proportion de personnes utilisant le français est relativement similaire entre la première et la deuxième génération d'immigration (respectivement 78 % et 83 %). Cela laisse croire à une certaine continuité dans la tendance à utiliser le français dans les relations personnelles. Cependant, des différences apparaissent clairement lorsqu'on considère l'usage de l'anglais et celui des langues tierces. Parmi les personnes immigrantes, l'usage des langues tierces est plus fréquent que celui de l'anglais (73 % contre 55 %). Parmi les personnes de deuxième génération, les proportions s'inversent et l'anglais devient dominant par rapport aux langues tierces (73 % contre 42 %). Ainsi, alors que la première génération conserve un lien fort avec la langue d'origine, ce lien s'affaiblit à la deuxième génération, alors que la pratique de l'anglais augmente de façon importante.

Des études⁵ ont d'ailleurs montré que, traditionnellement au Québec, les allophones de deuxième génération effectuaient plus souvent leurs transferts linguistiques vers l'anglais que vers le français. La généralisation de la scolarisation en français pour les enfants d'immigrants, instaurée en 1977, s'est accompagnée d'une hausse des transferts vers le français à partir des années 1990. Toutefois, selon les données du recensement de 2006, ces transferts demeuraient inférieurs à ceux vers l'anglais. Par exemple, parmi les personnes nées entre 1975 et 1989, 37 % des allophones de deuxième génération avaient effectué un transfert vers l'anglais à l'âge de 15 ans, contre 31 % vers le français⁶.

La situation dans le domaine culturel

La situation est particulièrement préoccupante dans le monde numérique et les pratiques culturelles, où l'usage prédominant du français est moins fréquent parmi les personnes de deuxième génération. Pour le démontrer, nous avons analysé les résultats de trois enquêtes récentes :

- L'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*, réalisée par l'Office québécois de la langue française (OQLF), qui mesure la principale langue utilisée par les jeunes Québécois dans 15 pratiques culturelles, y compris la musique, le cinéma, la radio et les réseaux sociaux;
- L'ESLPQ, réalisée par l'ISQ en 2024, qui nous indique la principale langue utilisée par les personnes de 15 ans et plus dans 4 pratiques culturelles et au travail;
- L'*Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement* (EQLCD), également réalisée par l'ISQ en 2024, dont nous avons tiré une mesure de l'utilisation prédominante du français par les Québécois de 15 à 44 ans dans 6 pratiques culturelles.

⁵ Bélanger, A., Lachapelle, R. et Sabourin, P. (2011). [Persistance et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec](#). Montréal : Office québécois de la langue française. Corbeil, J.-P. et Houle, R. (2013). [Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal](#). Office québécois de la langue française; Houle, R. et Corbeil, J.-P. (2019). [Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec, 2016 : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions](#). Office québécois de la langue française.

⁶ Corbeil, J.-P. et Houle, R. (2013). [Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal](#). Office québécois de la langue française.

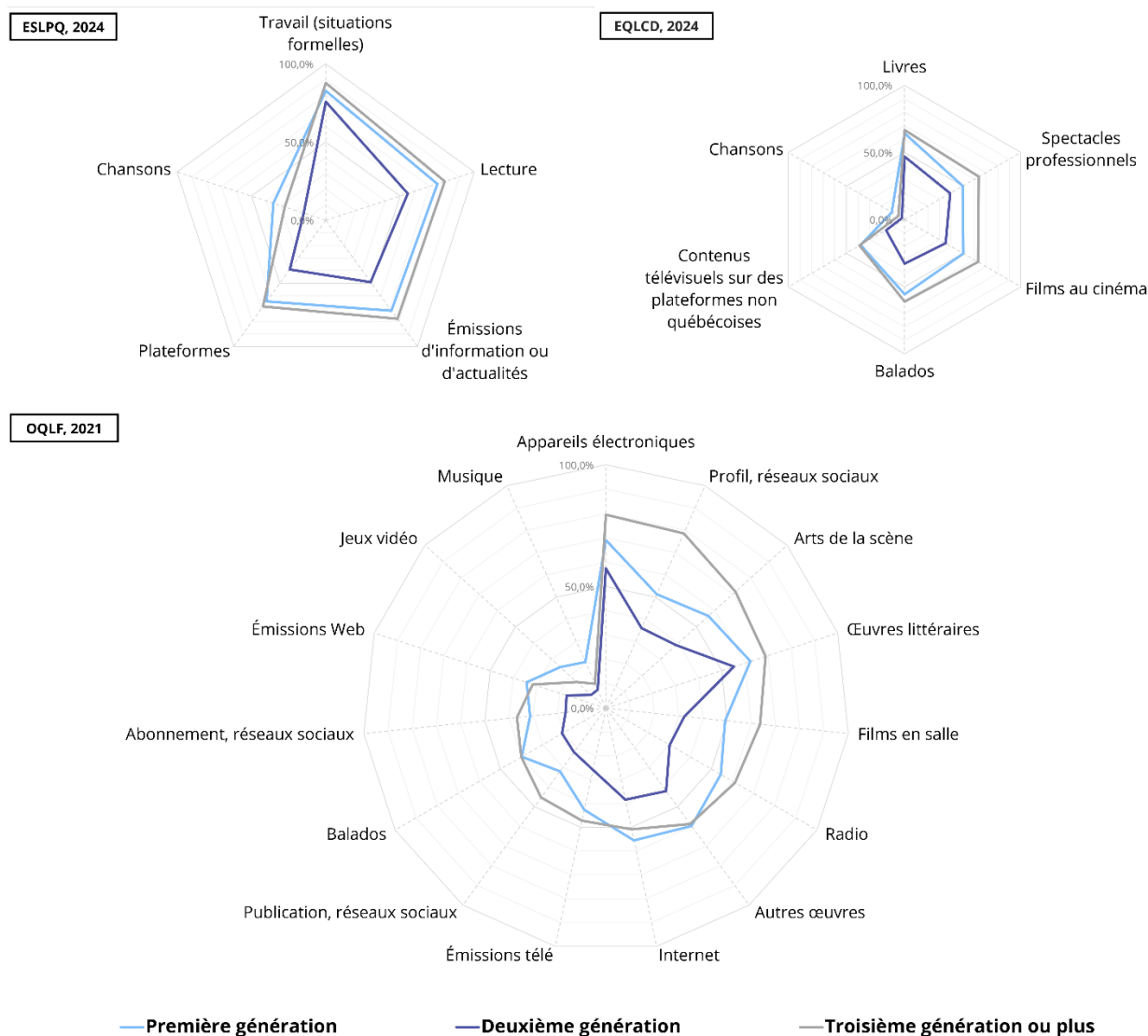
Pour nous assurer que les écarts documentés n'étaient pas liés aux compétences linguistiques, nous nous sommes concentrés sur les répondants utilisant principalement le français à la maison, que nous avons répartis selon la génération d'immigration.

La figure 1 regroupe les résultats des trois études. Les données de l'ESLPQ sont présentées en haut à gauche, celle de l'EQLCD en haut à droite et celles de l'OQLF en bas.

Ainsi, ces trois études convergent vers un même résultat, et ce, même si elles ont été réalisées avec des méthodologies et des échantillons différents, et que les groupes d'âge ne sont pas les mêmes. À l'exception de certaines activités où les écarts ne sont pas significatifs, les francophones de deuxième génération sont systématiquement moins nombreux à utiliser principalement le français que les autres. À l'inverse, les écarts entre les francophones de première génération et ceux de troisième génération ou plus sont rarement significatifs⁷.

⁷ Des différences significatives existent entre l'ensemble des générations pour le travail, les émissions, la lecture, les chansons et les plateformes (ESLPQ), les films (EQLCD), la langue des profils sur les réseaux sociaux, le contenu publié sur les réseaux sociaux, les appareils électroniques, les films en salle, les arts de la scène et les jeux vidéo (OQLF). Des différences entre les personnes de deuxième et de troisième génération ou plus existent pour les livres, les balados, le contenu télévisuel (EQLCD), la langue utilisée sur Internet, les abonnements sur les réseaux sociaux, les émissions de télévision, les émissions Web, les œuvres littéraires, les autres œuvres, la radio et les balados (OQLF). Des différences entre la deuxième et la première génération existent aussi pour le contenu télévisuel, les livres et les balados (EQLCD). Pour conclure, l'écart entre les personnes de première génération et les deux autres groupes quant à la langue d'écoute de la musique est également significatif pour l'OQLF et l'EQLCD.

Figure 1 : Pourcentage de répondants utilisant le français de manière prédominante dans diverses activités selon la génération d'immigration, pour les personnes parlant le français le plus souvent à la maison



Source : OQLF (2023). *Langue française au Québec: usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*, données personnalisées. Institut de la statistique du Québec (2024). *Étude sur la situation des langues parlées au Québec (ESLPQ)*, données personnalisées. Institut de la statistique du Québec (2025). *Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement (EQLCD)*, données personnalisées.

Les écarts dans les attitudes

Les écarts dans l'usage du français entre les personnes de première et de deuxième génération présentés précédemment peuvent s'expliquer par une combinaison de différents facteurs. Par exemple, on pourrait penser qu'ils découlent en partie de l'évolution de la composition géolinguistique des vagues d'immigration, car les usages linguistiques varient de façon importante en fonction du pays d'origine. Ils pourraient également résulter de trajectoires linguistiques différentes, notamment en lien avec la langue de scolarisation. Cependant, nous avons mené des analyses multivariées sur l'utilisation du français au travail qui confirment l'effet

de la génération d'immigration même lorsqu'on tient compte du profil linguistique et migratoire des individus et de la langue d'enseignement tout au long de leur parcours scolaire⁸.

Bien que peu de données d'enquête existent sur les attitudes linguistiques des personnes issues de l'immigration, celles-ci représentent une explication potentielle des écarts que nous observons entre les générations d'immigration et, en particulier, de l'usage plus faible du français par les enfants d'immigrants.

À ce titre, les données de l'OQLF sur les attitudes et les préférences linguistiques des jeunes âgés de 18 à 34 ans révèlent des écarts non négligeables⁹. De manière générale, les jeunes de deuxième génération affichent des attitudes et des comportements un peu moins favorables au français que les personnes immigrantes et que les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration. Parmi les francophones, 52 % des jeunes de deuxième génération affirment s'intéresser à la question du français au Québec, contre 78 % de ceux de la troisième génération ou plus. Parmi les anglophones, les jeunes de deuxième génération sont moins nombreux à considérer que le français est une des principales caractéristiques du Québec, ou que le fait de pouvoir s'exprimer en français favorise l'intégration au Québec, par rapport aux immigrants et à ceux qui ne sont pas issus de l'immigration. Ils sont également plus nombreux à déclarer des compétences avancées en anglais et à être disposés à postuler pour un emploi exigeant l'anglais.

⁸ Commissaire à la langue française (2024). [*Analyse de la situation du français au Québec - Études complémentaires*](#), chapitre 3.

⁹ *Ibid.*, chapitre 4.

2 Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration

Pour mieux comprendre les mécanismes sociaux et psychologiques à la source des écarts d'usage du français, nous avons analysé 21 études, réalisées de 2005 à 2025, sur les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration au Québec. Cette analyse prend la forme d'une métasynthèse qualitative, dans laquelle nous avons mis en lumière les points communs des différentes études et, le cas échéant, les éléments divergents. Cette section présente les principaux constats que nous tirons de notre analyse. Nous vous invitons à consulter l'étude complémentaire pour l'analyse complète¹⁰.

Nous nous intéressons d'abord aux amitiés et aux liens sociaux qui se forment à l'école secondaire. Nous montrons que les jeunes du Québec ont tendance à se regrouper selon leur origine. Nous nous intéressons par la suite aux préjugés et aux stéréotypes qui existent entre les jeunes issus de l'immigration et les autres, puis à la frontière symbolique qui émerge entre les « Québécois » et les « immigrants ». Pour conclure, nous expliquons comment cette dynamique et la faiblesse des liens intergroupes favorisent l'apparition d'un rapport utilitaire au français, qui s'accompagne d'un usage plus grand de l'anglais dans la sphère sociale et culturelle.

La tendance des jeunes à se regrouper selon leur origine

Dans la recherche qualitative analysée, plusieurs jeunes issus de l'immigration grandissent dans des milieux où ils sont peu en contact avec des jeunes qui ne sont pas issus de l'immigration. Par ailleurs, dans les écoles où ces deux groupes se côtoient, divers phénomènes favorisent le regroupement des jeunes selon leur origine. Cette tendance est peu présente au primaire, mais elle se manifeste à partir du secondaire et peut se maintenir lors du passage à l'âge adulte.

Les différences de mentalité sont le principal facteur évoqué pour expliquer la tendance à éviter les contacts avec les jeunes d'origines diverses. À l'adolescence, ces différences sont notamment associées aux styles parentaux et à la permissivité des parents. En effet, les parents immigrants sont perçus comme étant plus stricts que les non immigrants, ce qui peut limiter les possibilités de socialisation en dehors de l'école (p. ex. aller au cinéma ou au centre commercial, aller dormir chez des amis). Ces différences sont évoquées dans les témoignages pour expliquer la tendance des jeunes à préférer les contacts avec ceux qui sont le plus susceptibles de comprendre leur réalité.

Un écart supplémentaire concerne les attentes des parents en matière de réussite scolaire. En effet, les parents immigrants sont perçus comme ayant des attentes plus élevées que les parents non immigrants. Le projet migratoire du parent est souvent présenté comme un sacrifice familial, qui trouvera son sens dans la réussite professionnelle des enfants. Ces attentes peuvent jouer un rôle positif pour l'enfant, mais aussi parfois limiter la participation de jeunes

¹⁰ Commissaire à la langue française (2025). [Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration – Étude complémentaire](#).

issus de l'immigration aux activités sociales qui pourraient mener à des rapprochements interculturels.

D'autres facteurs entravent parfois les rapprochements en dehors de la classe. Par exemple, les activités communautaires occupent dans certains cas une part significative des temps libres en dehors de l'école (p. ex. écoles du samedi, activités religieuses). Ces activités peuvent contribuer au développement harmonieux de l'enfant, en lui permettant de maintenir le lien avec sa culture d'origine. Cependant, elles peuvent aussi limiter les autres occasions de socialisation.

Enfin, la socialisation interculturelle peut être entravée par des barrières de nature socioéconomique. Par exemple, les jeunes venant de familles immigrantes moins favorisées ont souvent davantage de responsabilités familiales (p. ex. prendre soin d'un petit frère ou d'une petite sœur, travailler pour contribuer au revenu familial). De plus, les barrières financières peuvent limiter la participation à certaines activités typiquement pratiquées par les jeunes de milieux favorisés qui ne sont pas issus de l'immigration (p. ex. jouer au hockey, faire du ski alpin).

Les préjugés, les stéréotypes et la construction de la frontière entre les « Québécois » et les « immigrants »

Les témoignages des jeunes issus de l'immigration montrent qu'une part importante d'entre eux ont fait face à l'ignorance, aux préjugés, à la discrimination ou au racisme. Les expériences rapportées varient d'un individu à l'autre. Elles incluent les commentaires maladroits, reflétant une forme d'ignorance, mais aussi les blagues de mauvais goût, la discrimination apparente, de même que les agressions ouvertement racistes. Ces événements n'ont pas besoin d'être nombreux pour marquer durablement l'identité sociale et culturelle des jeunes issus de l'immigration.

En contrepartie, un bon nombre de jeunes issus de l'immigration semblent avoir acquis une image peu flatteuse des Québécois francophones, qu'ils n'hésitent pas à décrire comme ignorants, intolérants ou hypocrites. Cette image coïncide souvent avec une politisation de l'identité québécoise, qui est associée à des positions politiques sur la langue, la laïcité ou la souveraineté du Québec, et qui agit comme repoussoir.

En lien avec ces préjugés défavorables, plusieurs se déclarent inconfortables à l'extérieur de la région de Montréal. Ils ont l'impression de ne pas passer inaperçus et de faire l'objet de jugements lorsqu'ils s'aventurent dans des régions perçues comme homogènes. À l'inverse, la plupart sont à l'aise à Montréal, ce qu'ils expliquent principalement par la diversité qu'on y trouve et par la possibilité d'y être soi-même. Ceux qui entretiennent une vision négative du reste du Québec ont aussi souvent un préjugé favorable à l'endroit des institutions anglophones, qui sont perçues comme plus diversifiées et hospitalières que les institutions francophones, même à Montréal.

Pour ce qui est des attitudes linguistiques, nous relevons l'existence d'un lien étroit entre les variétés de français parlées par les Québécois et la manière dont ils se catégorisent les uns les autres. Par exemple, plusieurs jeunes voient la maîtrise de l'accent québécois comme le signe d'une intégration réussie, voire comme un outil permettant de passer inaperçu. Inversement, le fait d'avoir un accent français différent est perçu comme un indice que la personne n'est pas

vraiment québécoise, ou du moins qu'elle ne sera jamais perçue comme telle par les « vrais Québécois ».

En parallèle, certains jeunes entretiennent une vision négative de la variété québécoise du français, particulièrement dans le registre familial, qui s'inscrit souvent dans une vision plus largement négative des « Québécois ». Ainsi, le fait qu'un jeune issu de l'immigration adopte spontanément l'accent québécois peut être perçu par ses proches comme un signe que ce dernier est devenu « trop québécois ». Cette vision n'est cependant pas généralisée. L'accent québécois est utilisé sans hésitation par d'autres, qui s'y identifient sans difficulté.

Par ailleurs, même s'il est impossible de le démontrer statistiquement, les stéréotypes négatifs à l'endroit des Québécois francophones semblent prendre racine dans les contextes où les relations entre les immigrants et les non-immigrants sont peu nombreuses, peu diversifiées ou de mauvaise qualité. En effet, les jeunes qui ont noué des liens d'amitié avec des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration semblent avoir une vision plus positive des « Québécois », voire, dans plusieurs cas, une adhésion véritable à la culture québécoise.

Cette image plus positive peut émerger lors des études postsecondaires ou de l'entrée sur le marché du travail, alors que les réseaux se recomposent et que les frontières ethnoculturelles sont renégociées. Certains jeunes conservent néanmoins une image négative des « Québécois » et cherchent explicitement à éviter les contextes où ces derniers sont trop nombreux. Dans le récit de vie d'un bon nombre de jeunes issus de l'immigration, cette vision explique ainsi le choix de s'éloigner des institutions francophones à partir des études postsecondaires.

Le rapport utilitaire au français

Dans les quartiers qui accueillent une part importante d'immigrants ayant adopté l'anglais dans la vie de tous les jours, cette langue a tendance à s'imposer comme langue des interactions spontanées à l'école. On observe alors une situation de diglossie, où l'usage du français se limite aux contextes scolaires formels. Cette situation conduit à un déséquilibre dans l'apprentissage du français, qui se caractérise par un manque de fluidité verbale et une faible maîtrise du registre familial.

Les enfants qui grandissent dans ce contexte sociolinguistique tendent à acquérir une compétence dominante en anglais, qu'ils utilisent de manière préférentielle avec leurs amis et dans leurs pratiques culturelles. Ils tendent également à adopter une vision utilitaire du français, qui leur apparaît comme une ressource utile pour atteindre des objectifs personnels, plutôt que comme la composante clé d'une appartenance à une culture commune.

Un tel rapport utilitaire existe également parmi les jeunes dont le français est la langue dominante, mais il est moins fréquent. Même s'il est impossible de le démontrer sur le plan statistique, il semble surtout présent chez ceux qui accordent au français une place limitée dans leur vie sociale et culturelle.

Le rapport utilitaire au français occupe une place importante dans les raisons données pour expliquer le passage à l'anglais au cégep ou à l'université. En voici des exemples :

- la volonté d'améliorer son positionnement sur le marché du travail;
- la conviction d'avoir atteint un niveau de français suffisant;
- la croyance selon laquelle les études en anglais au cégep et à l'université seront plus faciles, notamment en raison d'une mauvaise maîtrise de la grammaire ou de l'orthographe françaises;
- le fait d'avoir l'anglais comme langue dominante;
- la volonté de fréquenter un établissement d'enseignement prestigieux.

Or l'intégration au milieu anglophone vient renforcer l'habitude de socialiser en anglais et la probabilité d'utiliser cette langue par la suite sur le marché du travail.

À l'inverse, les jeunes qui développent un sentiment d'adhésion au français, voire à la culture québécoise, semblent s'insérer dans des réseaux où cette langue et cette culture sont largement présentes et valorisées. Ils ont également davantage tendance à demeurer dans les institutions et les réseaux où le français est la langue habituelle.

3

La recherche internationale sur l'homophilie et les contacts interculturels

Notre analyse de la recherche qualitative a montré une tendance des jeunes, dans les écoles secondaires, à se regrouper selon leur origine culturelle. Ce cloisonnement offre un contexte propice à l'apparition des préjugés et d'une frontière ethnoculturelle entre les « Québécois » et les « immigrants ». Cette frontière, combinée à la faiblesse des liens interculturels, favorise à son tour l'acquisition d'un rapport utilitaire au français, une exposition limitée au français dans le domaine culturel, puis, éventuellement, l'adoption plus fréquente de l'anglais lors du passage à la vie adulte. Dans cette section, nous nous tournons vers la recherche internationale afin de vérifier si les mécanismes que nous avons décrits à la section précédente s'appuient sur des théories bien établies dans la recherche scientifique.

Dans un premier temps, nous discutons de la recherche sur l'homophilie sociale pour mieux comprendre la tendance des jeunes à se regrouper selon leur origine. Dans un deuxième temps, nous abordons la théorie du contact, qui explique comment l'émergence des préjugés et des stéréotypes dépend de la nature des contacts entre les groupes sociaux. Pour conclure, nous nous intéressons au lien entre la diffusion des pratiques culturelles et la structure des réseaux interpersonnels.

L'homophilie

Pour mieux comprendre la tendance des jeunes à se regrouper selon leur origine, nous nous sommes intéressés à la recherche sur l'homophilie, c'est-à-dire à la tendance des individus à préférer les relations avec des personnes qui leur ressemblent, que ce soit par les valeurs, les intérêts, l'âge ou l'origine sociale. Les recherches sur l'homophilie s'inscrivent dans une longue tradition en sociologie¹¹.

Dans une revue de la recherche, McPherson et ses collègues montrent que la tendance à l'homophilie est présente dans pratiquement tous les domaines, y compris les réseaux d'amis, les milieux de travail, les milieux de vie ou la vie associative¹². Selon eux, les différences ethnoculturelles sont celles qui génèrent les plus grands cloisonnements, suivies des différences reliées à l'âge, à la religion, à l'éducation, à la profession, puis au genre. L'homophilie peut avoir des effets sociaux positifs, par exemple en favorisant la coopération et la cohésion des groupes. En revanche, elle peut aussi entraîner des effets négatifs, par exemple en limitant la circulation des idées et des possibilités d'entraide entre les groupes, ou encore en alimentant la ségrégation sociale et les inégalités¹³.

¹¹ Lazarsfeld, P. et Merton, R. (1954). Friendship as a Social Process: A Substantive and Methodological Analysis, dans Berger, M et al. (dir.). *Freedom and Control in Modern Society* (p. 18-66), Van Nostrand.

¹² McPherson, M., Smith-Lovin, L., et Cook, J. M. (2001). [Birds of a feather: Homophily in social networks](#). *Annual Review of Sociology*, 27, 415-444.

¹³ Au, A. (2023). [A theoretical examination of Homophily beyond focus theory: causes, consequences, and new directions](#). *SAGE open*, 13(2), 1-12.

Dans une étude classique, Scott L. Feld soutient que l'homophilie apparaît autour de points focaux (*focus*), c'est-à-dire de contextes réunissant des personnes partageant des caractéristiques ou des intérêts semblables¹⁴. McPherson et Smith-Lovin distinguent deux mécanismes susceptibles d'expliquer pourquoi l'homophilie apparaît autour de ces points focaux¹⁵. Le premier est l'*homophilie induite*, qui survient lorsque des individus s'insèrent dans un réseau homogène tout simplement parce que leur environnement social est peu diversifié. Par exemple, les réseaux d'amis dans le système scolaire ont tendance à être composés de jeunes qui ont exactement le même âge, car les écoles regroupent les jeunes selon leur année de naissance. Le second est l'*homophilie choisie*, que l'on observe lorsque les individus cherchent activement à établir des liens avec des gens qui partagent leurs intérêts et leurs préférences. Nous pouvons penser à un club d'échecs, qui regroupe les jeunes ayant un intérêt pour cette activité.

Dans le monde scolaire, l'homophilie est en partie induite par la concentration de certains groupes dans certaines écoles, mais elle est aussi le fruit de préférences actives : même dans les milieux mixtes, les jeunes ont tendance à tisser des liens avec ceux qui leur ressemblent. Dans le contexte américain, Moody a montré une forte tendance à l'homophilie raciale¹⁶. Cette tendance était atténuée dans les écoles qui parvenaient à mélanger les groupes dans les activités parascolaires, alors qu'elle était renforcée là où les groupes raciaux tendaient à se regrouper dans des programmes particuliers (p. ex. programmes enrichis ou réguliers).

Aux Pays-Bas, Dederichs et ses collègues ont réalisé une vaste étude pour établir dans quelle mesure la ségrégation selon l'âge, l'origine ethnique et le niveau d'éducation découlait de préférences individuelles ou d'autres contraintes structurelles¹⁷. Les auteurs démontrent qu'il existe, parmi les participants, une préférence claire pour habiter dans un quartier ou pour s'impliquer dans des organisations où les gens comme eux sont plus nombreux.

Les préférences résidentielles présentent néanmoins une asymétrie intéressante : les non-immigrants préfèrent éviter les quartiers où les immigrants sont nombreux, mais ils ne sont pas opposés à habiter un quartier où il y en a un peu. De leur côté, les gens issus de l'immigration ne sont pas opposés à vivre dans des quartiers où ils sont minoritaires. Toutefois, ils souhaitent éviter les quartiers où ils sont les seules personnes issues de l'immigration. Ainsi, les situations de forte ségrégation ne reflètent pas entièrement les préférences des acteurs. Elles peuvent plutôt résulter d'un cercle vicieux, où les gens quittent peu à peu les quartiers où ils sont minoritaires, renforçant ainsi progressivement la ségrégation résidentielle¹⁸. Finalement, les auteurs notent que les clubs de sport sont particulièrement propices aux rapprochements interculturels chez les jeunes, car ces derniers n'ont aucune préférence quant à leur composition ethnique.

L'exemple du sport démontre l'importance de bien cerner les intérêts des personnes entre lesquelles nous souhaitons réaliser des rapprochements. Ainsi, toujours aux Pays-Bas, Stark et

¹⁴ Feld, S. L. (1981). [The Focused Organization of Social Ties](#). *American Journal of Sociology*, 86(5), 1015-1035.

¹⁵ McPherson, J. M., et Smith-Lovin, L. (1987). [Homophily in voluntary organizations: Status distance and the composition of face-to-face groups](#). *American Sociological Review*, 52(3), 370-379.

¹⁶ Moody, J. (2001). [Race, School Integration, and Friendship Segregation in America](#). *American Journal of Sociology*, 107(3), 679-716.

¹⁷ Dederichs, K., Franken, R., Wiertz, D., Tolsma, J. (2025). [Ingroup preferences, segregation, and intergroup contact in neighborhoods and civic organizations](#), *PNAS Nexus*, 4(9).

¹⁸ Schelling, C. T. (1969). [Models of segregation](#). *American Economic Review*, 59(2), 488-493.

Flache ont étudié les élèves de 48 classes de la première année du secondaire pour déterminer si la tendance des jeunes à se regrouper était liée à des préférences ethniques ou plutôt à des opinions plus générales (p. ex. sur la musique, les attitudes par rapport à l'école¹⁹). Ils concluent que ce qui apparaît *a priori* comme des préférences ethniques reflète plutôt des opinions partagées, qui se trouvent réparties inégalement entre les groupes ethniques.

Ce résultat concorde avec ce que nous avons relevé dans la recherche qualitative, où les différences de mentalité sont constamment évoquées pour expliquer le regroupement des jeunes selon leur origine ethnique. Il explique aussi pourquoi la mixité est une condition essentielle mais non suffisante des rapprochements interculturels positifs, surtout lorsqu'il existe des différences importantes de culture ou d'opinions.

La théorie du contact

Pour mieux comprendre le lien entre les préjugés et la construction de la frontière entre « Québécois » et « immigrants », nous nous sommes intéressés à la théorie du contact. Cette théorie prend racine dans les travaux du psychologue américain Gordon Allport qui, dans son livre *The Nature of Prejudice*, soutient que les contacts entre les communautés peuvent, dans certaines conditions, mener à une réduction des préjugés. Pour que ce soit le cas, les personnes en contact doivent a) être sur un pied d'égalité, b) avoir un but commun, c) coopérer et d) avoir un soutien des autorités²⁰. Étant donné le nombre considérable d'études réalisées sur la théorie du contact ces dernières décennies, nous avons consulté les principales méta-analyses sur le sujet afin d'obtenir une vision à jour de l'état des connaissances.

Une première méta-analyse d'importance a été réalisée par Pettigrew et Tropp²¹. Basée sur un corpus de 515 études, elle conclut que les contacts intergroupes réduisent habituellement les préjugés. Selon les auteurs, les effets positifs sont associés à une grande variété de groupes (p. ex. genre, orientation sexuelle, race, statut d'immigration) et à divers types de contact. Néanmoins, ils soulignent que la réduction des préjugés est plus forte lorsque les conditions énoncées par Allport (1954) sont réunies, bien que le respect de ces quatre conditions ne soit pas essentiel à des contacts positifs.

Paluck et ses collègues offrent une mise à jour de l'étude de Pettigrew et Tropp, en y ajoutant les études plus récentes et en se concentrant sur les plus robustes d'un point de vue méthodologique²². Ils concluent également que l'hypothèse du contact est validée par la grande majorité des études examinées. Cependant, ils formulent un certain nombre de bémols. Ainsi, les effets sont moins forts pour les interventions visant les préjugés ethniques et raciaux. De plus, peu de recherches traitent des effets du contact chez les adultes ou documentent les conditions précises dans lesquels les contacts intergroupes doivent se dérouler pour produire des effets positifs.

¹⁹ Stark, T. H. et Flache, A. (2012). [The Double Edge of Common Interest: Ethnic Segregation as an Unintended Byproduct of Opinion Homophily](#). *Sociology of Education*, 85(2), 179-199.

²⁰ Allport, G. (1954). *The Nature of Prejudice*. Addison-Wesley.

²¹ Pettigrew, T. F. et Tropp, L. R. (2006). [A meta-analytic test of intergroup contact theory](#). *Journal of Personality and Social Psychology*, 90(5), 751-783.

²² Paluck, E. L., Green, S. A., et Green, D. P. (2019). [The contact hypothesis re-evaluated](#). *Behavioural Public Policy*, 3(2), 129-158.

De leur côté, Berry et ses collègues ont mesuré la validité de la théorie du contact dans une vingtaine de pays auprès d'échantillons totalisant environ 15 000 participants²³. Leurs données confirment que les contacts fréquents entre amis de cultures différentes favorisent une plus grande acceptation mutuelle. Ils montrent cependant que d'autres variables contribuent à cette acceptation, comme le fait de se sentir en sécurité, de ne pas se sentir exclus, ou encore, dans le cas des immigrants, d'entretenir un rapport harmonieux avec sa culture d'origine et celle de la société d'accueil.

Dans une méta-analyse récente, Paolini et ses collègues s'intéressent de plus près aux circonstances dans lesquelles les contacts produisent des effets positifs ou négatifs²⁴. Sur la base d'une analyse des résultats de 238 études portant sur près de 153 000 participants, ils concluent que les contacts intergroupes positifs sont systématiquement associés à une réduction des préjugés. Toutefois, les contacts négatifs sont associés à une augmentation des préjugés, et cette augmentation est plus forte que la réduction découlant des contacts positifs. Ils en tirent plusieurs conclusions pertinentes pour les politiques publiques. De façon générale, les gens sont marqués plus fortement par les contacts négatifs que par les contacts positifs, ce qui nous oblige à être particulièrement prudents face aux dangers des rapprochements culturels mal planifiés.

De plus, les effets ne sont pas les mêmes selon que les contacts sont librement choisis ou imposés. Ainsi, lorsque les contacts sont librement choisis, l'effet des contacts négatifs est plus prononcé, car une mauvaise expérience peut inciter les participants à s'éviter par la suite. Cet effet est particulièrement fort lorsqu'il existe un rapport de dominance entre les groupes, c'est-à-dire lorsqu'un groupe est perçu comme inférieur à l'autre. Les effets négatifs sont aussi plus marqués lorsque les participants ont des préjugés négatifs au départ ou qu'ils interagissent avec des inconnus dans des contextes informels.

À l'inverse, lorsque les contacts sont répétés et obligatoires, les mauvaises impressions du départ peuvent s'atténuer avec le temps. Par exemple, les contacts structurés entre élèves ou collègues de travail peuvent contribuer à l'établissement de liens significatifs et réduire durablement les risques d'effets négatifs.

Par ailleurs, dans cette même méta-analyse, Paolini et ses collègues soulignent l'importance de ne pas chercher à imposer une image trop positive des différents groupes en interaction. En effet, lorsqu'on cherche à présenter un exogroupe sous une lumière trop favorable, les participants ont tendance à juger l'information peu crédible. De plus, au moment du contact, les éléments négatifs risquent de devenir plus saillants. Par conséquent, il est préférable de partager de l'information neutre sur les groupes qui entreront en interaction.

Pour terminer, un grand nombre d'études se sont intéressées aux effets des contacts indirects sur les attitudes intergroupes. L'hypothèse du contact étendu postule que le simple fait de savoir qu'un membre de son groupe entretient une relation étroite avec un membre d'un autre groupe favorise l'apparition d'attitudes intergroupes plus positives.

²³ Berry, J. W., Lepshokova, Z., MIRIPS Collaboration et Grigoryev, D. (2022). [How shall we all live together? Meta-analytical review of the mutual intercultural relations in plural societies project](#). *Applied Psychology*, 71(3), 1014-1041.

²⁴ Paolini, S., Gibbs, M., Sales, B., Anderson, D. et McIntyre, K. (2024). [Negativity bias in intergroup contact: Meta-analytical evidence that bad is stronger than good, especially when people have the opportunity and motivation to opt out of contact](#). *Psychological Bulletin*, 150(8), 921-964.

Pour déterminer la validité de cette hypothèse, Zhou et ses collègues ont réalisé une méta-analyse basée sur 115 études²⁵. Ils concluent que l'hypothèse du contact étendu est valide et qu'elle se maintient de façon indépendante de plusieurs variables, y compris le lieu, le profil des participants, les attitudes entre les groupes et l'existence de liens d'amitié directs. Ainsi, les contacts indirects auraient un effet similaire au contact direct.

Cette efficacité des contacts indirects est importante du point de vue des politiques publiques. En effet, elle signifie qu'en tissant des liens sociaux significatifs entre des groupes autrement cloisonnés, nous pouvons produire des effets positifs qui vont au-delà des participants directs. Par exemple, en agissant sur les enfants, il est possible d'avoir des effets sur les attitudes des parents, et inversement.

La diffusion des comportements et des normes sociales

Pour mieux comprendre comment l'adhésion au français est liée aux réseaux sociaux dans lesquels les jeunes s'insèrent, nous nous sommes tournés vers les travaux en sociologie sur la diffusion des comportements complexes et des normes sociales. Ces travaux permettent d'analyser comment certaines pratiques culturelles — dont l'usage du français — se propagent dans une population, à travers les liens sociaux denses et les représentations partagées.

Ces recherches s'inscrivent dans une longue tradition en sociologie. Dès 1955, par exemple, Lazarsfeld et Katz ont proposé la « théorie du flux de communication à deux étapes », selon laquelle l'information ne circule pas directement des médias vers le public, mais transite d'abord par des leaders d'opinion²⁶. Ces individus, mieux informés et mieux connectés, relaient les contenus culturels au sein de leurs réseaux et influencent de manière déterminante l'adoption de comportements et de normes.

De façon complémentaire, Mark Granovetter a mis en évidence le rôle central des liens faibles — ces relations sociales plus distantes et moins fréquentes — dans la diffusion de l'information à travers les réseaux sociaux²⁷. Ces liens permettent de relier des cercles sociaux éloignés les uns des autres et facilitent ainsi la circulation d'informations nouvelles au-delà des frontières communautaires. À l'inverse, les liens forts, typiques des cercles familiaux ou amicaux rapprochés, tendent à générer une information redondante, limitant l'accès à des perspectives extérieures. Même si son analyse portait principalement sur des contextes comme la recherche d'emploi, ses travaux ultérieurs ont prolongé cette perspective pour explorer la diffusion de comportements sociaux en fonction du type et de la densité des liens interpersonnels.

Plus récemment, Damon Centola a renouvelé cette perspective en montrant que les modèles traditionnels (leaders d'opinion, liens faibles) ne suffisaient pas à expliquer la diffusion de certains comportements complexes, c'est-à-dire des comportements qui nécessitent une validation sociale ou qui impliquent un risque symbolique²⁸. Par exemple, l'adoption d'un style musical fortement associé à une identité sociale (p. ex. hip-hop, métal, country) peut exposer une personne au

²⁵ Zhou, S., Page-Gould, E., Aron, A., Moyer, A. et Hewstone, M. (2019). [The Extended Contact Hypothesis: A Meta-Analysis on 20 Years of Research](#). *Personality and Social Psychology Review*, 23(2), 132-160.

²⁶ Katz, E. et Lazarsfeld, P.F. (1955). *Personal Influence*. Free Press.

²⁷ Granovetter, M. S. (1973). [The Strength of Weak Ties](#). *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380.

²⁸ Centola, D. (2018). *How Behavior Spreads: The Science of Complex Contagions*. Princeton University Press; Centola, D. (2023). *Change: How to Make Big Things Happen*. Little, Brown Spark.

jugement d'autrui. Dans ces cas, l'adhésion n'est possible que si l'individu perçoit un soutien répété au sein de son réseau social immédiat. Ce sont donc les réseaux denses et redondants, où les signaux sont cohérents et soutenus, qui permettent la diffusion de ces pratiques.

Dans le même esprit, Goldberg et Stein montrent que la présence de liens étroits entre deux groupes ne garantit pas la diffusion d'une pratique culturelle si celle-ci entre en conflit avec des normes ou identités perçues comme incompatibles²⁹. Par exemple, si un style musical est associé à la consommation de drogues, il sera difficilement adopté dans des milieux où cette consommation est fortement stigmatisée.

Ces approches contemporaines n'invalident pas les modèles classiques, mais les complètent : elles soulignent que la diffusion de comportements ou de normes dépend non seulement des vecteurs d'information (liens faibles, leaders), mais aussi des représentations sociales, des identités en jeu et du degré de validation sociale nécessaire. Dès qu'une pratique culturelle est marquée socialement — c'est-à-dire qu'elle est perçue comme porteuse d'une identité particulière —, sa diffusion repose sur des réseaux interpersonnels denses, dans lesquels cette pratique est perçue comme légitime et non contradictoire avec l'identité de ceux qui l'adoptent.

C'est précisément ce que notre analyse de la recherche qualitative (chapitre 2) met en évidence dans le cas de la culture québécoise : celle-ci est souvent marquée sur le plan identitaire, c'est-à-dire perçue comme appartenant à un groupe ethnoculturel particulier. Une bonne part des jeunes issus de l'immigration estiment ainsi que l'identité québécoise est difficilement conciliable avec leur propre identité d'origine. À l'inverse, ces jeunes perçoivent les identités montréalaise ou canadienne comme neutres, donc compatibles avec les autres facettes de leur identité. De plus, la culture anglo-américaine est également perçue comme socialement neutre : la consommer n'expose pas au jugement des pairs, contrairement aux contenus québécois ou francophones, qui peuvent être associés à un positionnement identitaire.

Ces dynamiques aident à comprendre pourquoi le sentiment d'adhésion au français comme langue commune émerge principalement parmi les jeunes qui s'insèrent dans des réseaux sociaux où cette langue est valorisée, notamment par les pratiques culturelles de leurs amis et de leur entourage. À l'inverse, un rapport purement instrumental au français est susceptible d'émerger dans des milieux où cette langue n'a pas de fonction identitaire ou culturelle marquée.

Ces constats sont également appuyés par les données de l'Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique³⁰ et par l'étude de Poirier et ses collègues³¹, qui montrent que les recommandations de l'entourage sont souvent le mode principal de découverte des contenus culturels québécois. Ces constats nous rappellent que les mesures de promotion de la culture québécoise auront un effet limité si elles ne peuvent s'appuyer sur des liens sociaux denses et s'il existe une frontière ethnoculturelle saillante entre « Québécois » et « immigrants ».

²⁹ Goldberg, A. et Stein, S. K. (2018). [Beyond Social Contagion: Associative Diffusion and the Emergence of Cultural Variation](#). *American Sociological Review*, 83(5), 897-932.

³⁰ Institut de la statistique du Québec (2024). [Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique](#).

³¹ Poirier, C. (dir.), Casemajor, N., Derbas Thibodeau, F.R., Granger, C., Jamet, R., Mathieu, L.C., Roberge, J., Rousseau, A., Rozenkopf, J., Saulnier, C. et Truchon, K. (2023). [Pratiques de découverte de contenus culturels et environnements numériques. Regards sur la découverte culturelle au Québec](#). INRS — Centre Urbanisation Culture Société.

4

La mixité entre les groupes linguistiques et les générations d'immigration

Dans les sections précédentes, nous avons vu que la mixité était une condition essentielle, mais non suffisante, à l'établissement de relations interculturelles de qualité entre Québécois d'origines diverses. Cette mixité est également un facteur clé pour favoriser, à terme, l'adhésion à la langue et à la culture communes.

Pour évaluer dans quelle mesure cette condition est respectée, nous avons tenté de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure les personnes issues de l'immigration sont-elles susceptibles d'interagir avec celles qui ne le sont pas? Et comment cette probabilité varie-t-elle selon le contexte de socialisation et les profils linguistiques des uns et des autres³²?

Nos analyses ont porté sur l'état de la mixité dans les régions de Montréal, de Québec et de Gatineau, et ce, dans quatre domaines représentant des lieux de socialisation importants pour les Québécois de diverses origines :

- les espaces résidentiels;
- les milieux de travail;
- les écoles primaires et secondaires;
- les établissements postsecondaires.

Pour mener ces analyses, nous avons mobilisé plusieurs indicateurs nous permettant de mesurer :

- la probabilité qu'un individu issu d'un groupe particulier soit exposé, dans un milieu donné, à des individus d'un autre groupe;
- la concentration de certains groupes dans des zones ou des domaines particuliers;
- la tendance de l'anglais à s'imposer de façon habituelle dans certaines écoles, que nous mesurons à l'aide d'un indice d'anglotropie.

³² Nous définissons les groupes linguistiques selon l'indicateur de première langue officielle parlée (PLOP). La PLOP est un indicateur composite, qui synthétise l'information obtenue à partir des questions du recensement sur la connaissance des langues, la langue maternelle et la langue parlée à la maison dans le but de répartir les individus entre le français et l'anglais. Nous préférons cette mesure à une répartition qui inclurait le groupe des « allophones », car la grande majorité de ces derniers adoptent le français ou l'anglais comme langue première. Dans le cadre de ce rapport, nous nous limitons à présenter les résultats de nos analyses pour les personnes dont la PLOP est le français ou l'anglais, qui représentent la grande majorité des locuteurs. Les résultats pour les autres groupes (les personnes dont la PLOP est à la fois le français et l'anglais ou ceux dont la PLOP est une langue tierce) sont présentés dans l'étude *La mixité dans les milieux de vie selon le groupe linguistique et la génération d'immigration*[1], publiée en complément de ce rapport.

La méthodologie et les résultats détaillés sont présentés dans l'étude *La mixité dans les milieux de vie selon le groupe linguistique et la génération d'immigration*³³, publiée en complément de ce rapport. Pour faciliter l'interprétation des données, nous avons produit plusieurs cartes interactives qui sont disponibles dans [notre site Web](#).

Dans les prochaines pages, nous présentons certaines données provenant de nos analyses. Pour quantifier le degré de mixité entre les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas, nous avons notamment utilisé l'indice xPy , un indicateur statistique qui mesure la probabilité moyenne qu'une personne appartenant à un groupe x (p. ex. les immigrants francophones) soit exposée à une personne d'un groupe y (p. ex. les francophones qui ne sont pas issus de l'immigration). C'est ce que nous appelons la « probabilité d'être exposé ». Autrement dit, cet indice évalue le degré d'exposition entre groupes dans différents contextes — qu'il s'agisse des espaces résidentiels, des milieux de travail, des écoles ou des programmes d'études postsecondaires.

Nos analyses montrent que l'exposition des personnes issues de l'immigration aux francophones de troisième génération ou plus est faible et tend à diminuer dans plusieurs des contextes analysés. Cette situation réduit la probabilité de rencontres entre ce groupe et les autres ainsi que la formation de liens interpersonnels significatifs. Les variations demeurent toutefois importantes : les dynamiques locales, la structure démographique et la composition linguistique des milieux modulent fortement les possibilités de contacts interculturels. Il n'existe pas de seuil universel de mixité « acceptable », au sens d'un niveau minimal favorisant de tels contacts. Néanmoins, le fait que le niveau d'exposition aux francophones de troisième génération ou plus soit très faible et diminue dans plusieurs contextes rend plus difficile l'atteinte des objectifs de la *Charte de la langue française* et de la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*.

Les espaces résidentiels

Le lieu de résidence constitue un cadre déterminant pour l'accueil et l'intégration des immigrants et de leurs enfants à la société québécoise, y compris sur le plan linguistique. Il influence à la fois les usages quotidiens des langues et les trajectoires d'intégration. La présence d'un grand nombre de francophones dans un quartier augmente la probabilité d'interagir en français, que ce soit dans les espaces publics ou dans le cadre d'activités communautaires. À l'inverse, une faible présence francophone peut limiter ces occasions, voire encourager l'usage d'autres langues, notamment l'anglais.

Dans les régions de Montréal, de Québec et de Gatineau, les personnes issues de l'immigration sont, en moyenne, plus susceptibles d'être exposées à des francophones qu'à des anglophones. Néanmoins, le degré d'exposition est systématiquement plus faible que la proportion réelle de francophones qui ne sont pas issus de l'immigration, en particulier pour les personnes anglophones issues de l'immigration. Le tableau 1 illustre cette situation en présentant la probabilité moyenne d'exposition aux francophones de troisième génération ou plus dans la région de Montréal pour différents groupes.

³³ Commissaire à la langue française (2025). [La mixité dans les milieux de vie selon le groupe linguistique et la génération d'immigration](#) – Étude complémentaire.

Tableau 1 : Probabilité moyenne d'être exposé à un francophone de troisième génération ou plus dans son lieu de résidence pour certains groupes

(RMR de Montréal, 2021, en pourcentage)

Groupe	Probabilité d'exposition
Immigrants francophones	37
Immigrants anglophones	22
Francophones de deuxième génération	43
Anglophones de deuxième génération	25

Source : Compilation du CLF, basée sur Statistique Canada, recensement de 2021, données personnalisées.

Cependant, lorsqu'on tient compte du poids démographique de chaque groupe, c'est-à-dire du fait que les francophones sont plus nombreux, nos analyses révèlent un phénomène de surexposition aux anglophones et de sous-exposition aux francophones. Cette tendance est particulièrement marquée à Montréal, comme l'illustre le tableau 2, qui présente le ratio d'exposition de certains groupes aux résidents de troisième génération ou plus.

Tableau 2 : Sous-exposition et surexposition aux francophones et aux anglophones de troisième génération ou plus dans le lieu de résidence pour certains groupes

(RMR de Montréal, 2021)

Groupe	Francophones	Anglophones
Immigrants francophones	0,77	0,82
Immigrants anglophones	0,46	1,55
Francophones de deuxième génération	0,89	0,82
Anglophones de deuxième génération	0,53	1,94

Source : Compilation du CLF, basée sur Statistique Canada, recensement de 2021, données personnalisées.

Note : un chiffre au-dessus de 1 indique une surexposition, tandis qu'un chiffre au-dessous de 1 indique une sous-exposition.

Dans la région montréalaise, nos analyses montrent que l'origine géolinguistique des personnes issues de l'immigration joue un rôle déterminant dans la nature des contacts linguistiques. De manière générale, plus l'origine géolinguistique des parents s'éloigne du pôle francophone, plus l'exposition aux francophones diminue et plus l'exposition aux anglophones augmente. Concrètement, un immigrant d'un pays francophone (p. ex. Bénin) a deux fois plus de chances d'être le voisin d'un francophone de troisième génération ou plus qu'un immigrant d'un pays anglophone (p. ex. Nigeria).

L'analyse de la répartition spatiale des groupes révèle une tendance similaire. Les francophones de troisième génération ou plus sont plus dispersés dans l'espace que les anglophones de la même génération. Dans la région de Montréal, les premiers résident dans les banlieues et quelques quartiers de l'île de Montréal, souvent là où l'on retrouve moins de personnes issues de l'immigration. À l'inverse, les anglophones, toutes générations confondues, sont plus regroupés spatialement, notamment dans l'ouest de l'île de Montréal et dans certaines municipalités de la banlieue (Laval, Vaudreuil, Châteauguay, Brossard).

Nous observons également une stabilité des profils résidentiels entre les personnes de première et de deuxième génération d'immigration. Les anglophones de deuxième génération tendent à s'installer dans les mêmes quartiers que les anglophones de première génération, et il en va de même pour les francophones issus de l'immigration.

En résumé, dans la région de Montréal, les francophones de troisième génération ou plus sont plus dispersés sur le territoire, mais résident dans des quartiers généralement plus homogènes, ce qui limite les occasions de contact avec d'autres groupes. À l'inverse, les anglophones — issus ou non de l'immigration — sont plus concentrés géographiquement et ont tendance à vivre à proximité les uns des autres. Quant aux francophones issus de l'immigration, ils ont tendance à se concentrer dans des quartiers où les anglophones sont moins nombreux, sans pour autant choisir les secteurs où habitent les francophones de troisième génération ou plus.

Ces dynamiques contribuent, dans l'ensemble des régions étudiées, à une sous-exposition généralisée des personnes immigrantes et de leurs enfants aux francophones de troisième génération ou plus, peu importe leur profil linguistique.

Les milieux de travail

Tout comme le milieu résidentiel, le milieu de travail est un contexte incontournable d'intégration. C'est un lieu privilégié de création de liens sociaux forts et de socialisation intergroupe. Dans un premier temps, nous avons examiné comment se répartissaient les travailleurs dans l'espace, sans tenir compte de leur secteur d'emploi. Dans un deuxième temps, nous avons considéré la situation par secteur d'emploi.

Dans les trois régions analysées, les personnes issues de l'immigration sont plus susceptibles d'être exposées aux francophones de troisième génération ou plus dans le quartier où ils travaillent que dans celui où ils résident, ce qui s'explique sans doute par le grand nombre de navetteurs francophones qui viennent travailler sur l'île ou qui télétravaillent dans des entreprises montréalaises. Les écarts observés demeurent néanmoins faibles, comme l'illustre le tableau 3.

Tableau 3 : Probabilité moyenne d'être exposé à un francophone de troisième génération ou plus dans son milieu de travail pour certains groupes

(RMR de Montréal, 2021, en pourcentage)

Groupe	Probabilité d'exposition
Immigrants francophones	44
Immigrants anglophones	30
Francophones de deuxième génération	48
Anglophones de deuxième génération	32

Source : Compilation du CLF, basée sur Statistique Canada, recensement 2021, données personnalisées.

Dans la région de Montréal, l'exposition des personnes issues de l'immigration aux francophones de troisième génération ou plus est nettement plus faible que dans celles de Gatineau ou de Québec, notamment en raison du poids plus restreint des francophones de troisième génération ou plus dans la population active montréalaise. Par ailleurs, les personnes de deuxième génération d'immigration ne sont pas beaucoup plus exposées aux francophones de troisième génération ou plus que les personnes de première génération, comme l'illustre le tableau 4, qui présente le ratio d'exposition de certains groupes aux travailleurs de troisième génération ou plus.

Tableau 4 : Sous-exposition et surexposition aux travailleurs francophones et aux anglophones de troisième génération ou plus dans les lieux de travail pour certains groupes

(RMR de Montréal, 2021, population active)

Groupe	Francophones	Anglophones
Immigrants francophones	0,88	0,84
Immigrants anglophones	0,60	1,64
Francophones de deuxième génération	0,95	0,86
Anglophones de deuxième génération	0,62	1,81

Source : Compilation du CLF, basée sur Statistique Canada, recensement de 2021, données personnalisées.

Note : un chiffre au-dessus de 1 indique une surexposition, tandis qu'un chiffre au-dessous de 1 indique une sous-exposition.

Nous observons également une ségrégation selon la langue et la génération d'immigration dans les lieux de travail, mais moins marquée que dans les espaces résidentiels. Dans la région de Montréal, les anglophones et les personnes issues de l'immigration travaillent dans des endroits en moyenne plus diversifiés que les francophones de troisième génération ou plus.

En analysant la situation selon le secteur d'emploi, nous constatons que l'exposition des francophones issus de l'immigration aux francophones de troisième génération ou plus est plus importante dans les services publics, la construction, l'enseignement, la santé et les administrations publiques provinciale et municipales. Sans être négligeable, elle est moindre dans certaines industries manufacturières.

À l'inverse, plusieurs secteurs d'emploi dans la région montréalaise comptent peu de francophones de troisième génération ou plus ou présentent une ségrégation linguistique marquée : services d'hébergement, services aux entreprises, entreposage, industrie de l'information et certaines branches du commerce de gros. Dans ces secteurs, la probabilité de contacts avec des francophones de troisième génération ou plus est faible, surtout pour les anglophones issus de l'immigration. Globalement, l'exposition aux francophones de troisième génération ou plus est faible parmi les anglophones issus de l'immigration.

Comme dans les espaces résidentiels, nous observons un biais d'exposition en faveur de l'anglais chez les travailleurs issus de l'immigration non francophones. Du côté des francophones issus de l'immigration, la situation est plus nuancée, mais leur exposition relative aux francophones de troisième génération ou plus demeure généralement faible.

Ces constats font écho à nos travaux antérieurs, dans lesquels nous montrions que, dans certains milieux professionnels, les nouvelles cohortes de travailleurs issus de l'immigration sont moins susceptibles d'utiliser le français au quotidien. Les résultats de nos analyses indiquent que ces mêmes travailleurs sont également moins exposés à des collègues francophones qui ne sont pas issus de l'immigration. Ces deux phénomènes se nourrissent probablement entre eux, et tendent à affaiblir le français comme langue commune dans les milieux de travail.

Les écoles

Lieu par excellence de socialisation, l'école québécoise est censée être un lieu de mixité et, ultimement, un levier d'intégration. Dans nos analyses, nous montrons comment la concentration spatiale influence la composition des écoles et la probabilité de contacts entre les jeunes issus de l'immigration et les autres.

Nous avons analysé l'évolution de la composition des écoles québécoises de 2004-2005 à 2024-2025 selon la génération d'immigration et la langue maternelle des élèves. La proportion d'élèves de troisième génération ou plus a reculé partout au Québec au cours des 20 dernières années. Cette baisse est particulièrement marquée sur l'île de Montréal et dans certaines de ses banlieues, où les élèves qui ne sont pas issus de l'immigration sont désormais nettement minoritaires. Dans plusieurs écoles de la région montréalaise, leur part est désormais inférieure à un élève sur dix.

Au cours des 20 dernières années, nous observons dans les écoles une baisse marquée de l'exposition des élèves issus de l'immigration aux autres élèves. Dans les RMR de Québec et de Gatineau, cette diminution est plus importante que la baisse de la proportion des élèves qui ne sont pas issus de l'immigration, ce qui suggère une augmentation de la concentration territoriale de l'immigration. À Montréal, la baisse de l'exposition est équivalente à celle de la proportion des personnes de troisième génération ou plus. En revanche, ce sont dans les trois centres de services scolaires (CSS) de l'île de Montréal que les élèves issus de l'immigration sont le moins exposés à ceux qui ne le sont pas. Le tableau 5 présente l'évolution de la probabilité d'exposition pour les élèves au préscolaire de la région de Montréal.

Tableau 5 : Évolution de la probabilité moyenne des élèves issus de l'immigration d'être exposés à des élèves de troisième génération ou plus dans leur école

(RMR de Montréal, Québec et Gatineau, 2004-2005 et 2024-2025^P, certains centres de services scolaires, en pourcentage)

Centre de services scolaire	2004-2005	2024-2025 ^P
Pointe-de-l'Île	30	14
Montréal (Montréal)	67	22
Marguerite-Bourgeoys	31	19
Marie-Victorin	67	31
Découvreurs	82	43
Capitale	82	52
Portage-de-l'Outaouais	64	34

Source : Compilation du CLF, basée sur les données du ministère de l'Éducation du Québec, données personnalisées.

P : Données provisoires (octobre 2025).

Même si la proportion d'élèves de langue maternelle française diminue elle aussi, le phénomène est moins accentué que pour les élèves qui ne sont pas issus de l'immigration. Cela s'explique en partie par le fait que plusieurs élèves de deuxième génération ont le français comme langue première et que les cohortes récentes d'immigration sont plus francophones qu'auparavant.

C'est toutefois dans les banlieues de Montréal que l'on observe les baisses les plus importantes. Certains CSS qui accueillaient auparavant une majorité d'élèves qui n'était pas issue de l'immigration voient désormais cette proportion nettement réduite, ce qui reflète une évolution démographique rapide dans ces territoires.

Nous avons également mesuré l'évolution d'un indice d'anglotropie scolaire, qui s'appuie sur la langue principale des parents pour estimer la probabilité que, dans les écoles francophones, l'anglais s'impose comme langue habituelle entre les élèves en dehors de la classe. En effet, le recul du français comme langue maternelle ne signifie pas qu'il ne s'impose pas dans les interactions spontanées entre élèves, particulièrement là où il est mieux connu que l'anglais.

Nos analyses montrent une hausse généralisée de l'anglotropie dans les trois régions examinées, et en particulier dans la région de Montréal. Certaines écoles atteignent aujourd'hui des niveaux d'anglotropie élevés, parfois deux ou trois fois supérieurs à ce qu'ils étaient il y a 20 ans. Ces écoles se trouvent principalement dans l'ouest de Montréal et certaines banlieues adjacentes, comme Brossard ou Vaudreuil. Dans d'autres secteurs, notamment à l'est de l'île de Montréal ou dans certaines banlieues francophones, les niveaux demeurent plus faibles. Le tableau 6 présente cette évolution selon le niveau d'enseignement dans la ville de Montréal.

Tableau 6 : Évolution de l'anglotropie moyenne des écoles primaires et secondaires de la ville de Montréal

(Ville de Montréal, 2004-2005 et 2024-2025^P, en pourcentage)

Niveau d'enseignement	2004-2005	2024-2025 ^P
Préscolaire	8	16
Primaire	10	16
Secondaire	11	16

Source : Compilation du CLF, basée sur les données du ministère de l'Éducation du Québec, données personnalisées.

P : Données provisoires (juin 2025).

À la fin des années 1990, la recherche montrait que le français s'imposait généralement comme langue commune dans les écoles francophones, même en contexte de diversité linguistique. Toutefois, l'anglais y jouait un rôle important dans certains quartiers, notamment au secondaire³⁴. Aujourd'hui, les conditions favorables à une progression de l'anglais comme langue de socialisation scolaire se sont nettement renforcées, surtout à Montréal et, dans une moindre mesure, à Gatineau.

³⁴ Mc Andrew, M., Veltman, C., Lemire, F. et Rossell, J. (2001). [Les usages linguistiques en milieu scolaire pluriethnique à Montréal: situation actuelle et déterminants institutionnels](#). *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1), 105-126.

Les établissements d'enseignement postsecondaires

Le dernier domaine que nous avons analysé est celui des établissements d'enseignement postsecondaires, c'est-à-dire les collèges et les universités. Dans ce cas, notre analyse n'a pas porté sur les contacts entre les étudiants selon leur génération d'immigration ou leur groupe linguistique, comme c'était le cas pour les écoles primaires et secondaires.

À la différence de ces dernières, où la composition de l'effectif scolaire est fortement liée à la structure du réseau scolaire et au quartier de résidence, les établissements postsecondaires couvrent un territoire plus vaste et accueillent une population étudiante plus diversifiée. Nous nous sommes donc concentrés sur l'évolution de la répartition des étudiants québécois et internationaux dans les programmes d'études, c'est-à-dire les contextes dans lesquels ces étudiants se côtoient au quotidien. La période analysée couvre les années scolaires allant de 2014-2015 à 2024-2025.

Dans le réseau collégial, on observe une tendance générale à la baisse des contacts entre les étudiants internationaux et les étudiants québécois. Cette baisse est particulièrement marquée dans le secteur privé, où se sont développés, au cours des dernières années, de nombreux programmes courts essentiellement destinés à une clientèle internationale. Dans certains de ces programmes, les étudiants internationaux sont largement majoritaires, ce qui limite forcément les possibilités d'interactions avec les étudiants québécois³⁵. À l'inverse, les programmes techniques et préuniversitaires offerts dans le réseau public, en particulier dans les cégeps francophones, demeurent relativement mixtes, même si une tendance à la segmentation s'y fait également sentir. Le tableau 7 présente, pour les établissements francophones du réseau privé, l'évolution de la probabilité qu'un étudiant international soit exposé à un étudiant québécois dans son programme d'étude.

Tableau 7 : Évolution de la probabilité moyenne d'exposition des étudiants internationaux aux étudiants québécois dans les programmes d'étude collégiaux du réseau privé francophone
(Étudiants à temps plein, 2014-2015 et 2024-2025^P, en pourcentage)

Réseau et type de diplôme	2014-2015	2024-2025 ^P
Subventionné – préuniversitaire	82	56
Subventionné – technique	59	19
Subventionné – AEC	63	11
Non subventionné – AEC	63	38

Source : Compilation du CLF, basée sur les données du ministère de l'Enseignement supérieur, données personnalisées.
P : données provisoires (mai 2025).

Ces transformations sont en partie liées à l'évolution des modèles d'affaires de certains établissements, notamment dans le réseau privé, qui ont misé sur le recrutement international comme stratégie de développement. Nous avons d'ailleurs documenté en détail ces transformations dans des travaux antérieurs³⁶.

La situation dans les universités présente des caractéristiques similaires. Dans la plupart des établissements, la probabilité pour un étudiant international d'être en contact avec des

³⁵ Commissaire à la langue française (2025). [Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer](#).

³⁶ *Ibid.*

étudiants québécois dans son programme d'étude a diminué au cours des 20 dernières années. C'est le cas au premier cycle et encore plus aux cycles supérieurs.

Cette évolution est particulièrement frappante dans certaines composantes du réseau de l'Université du Québec (UQAC, UQTR et UQO), ainsi que dans des écoles spécialisées comme l'ÉTS, l'ÉNAP ou l'INRS, où l'on observe une concentration croissante des étudiants internationaux dans certains programmes. Cette concentration réduit leurs occasions de fréquenter des étudiants québécois, même dans des établissements où ces derniers demeurent majoritaires à l'échelle institutionnelle.

Ailleurs, notamment dans certaines universités montréalaises ou anglophones, la mixité se maintient davantage, mais dans des contextes où les étudiants québécois représentent une part plus restreinte de la population étudiante. Le tableau 8 présente l'évolution de la probabilité d'exposition des étudiants internationaux aux étudiants québécois pour l'ensemble des établissements universitaires.

Tableau 8 : Évolution de la probabilité moyenne d'exposition des étudiants internationaux aux étudiants québécois dans les programmes d'études des établissements universitaires du Québec

(Québec, 2014-2015 et 2024-2025^P, étudiants réguliers, à temps plein, programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat, en pourcentage)

Établissement	Baccalauréat		Cycles supérieurs	
	2014-2015	2024-2025 ^P	2014-2015	2024-2025 ^P
Réseau de l'Université du Québec				
École de technologie supérieure	94	89	42	17
École nationale d'administration publique	–	–	86	28
Institut national de la recherche scientifique	–	–	33	20
Université du Québec à Chicoutimi	76	35	34	8
Université du Québec à Montréal	84	77	64	41
Université du Québec à Rimouski	67	55	42	21
Université du Québec à Trois-Rivières	86	45	55	27
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	77	58	30	14
Université du Québec en Outaouais	88	50	65	29
Autres établissements francophones				
École Polytechnique de Montréal	79	78	48	27
École des Hautes études commerciales de Montréal	69	80	72	58
Université de Montréal	77	73	67	50
Université de Sherbrooke	90	89	56	38
Université Laval	90	81	54	42
Établissements anglophones				
Université Bishop's	50	60	30	12
Université Concordia	76	72	25	18
Université McGill	39	45	35	27

Source : Compilation du CLF, basée sur les données du ministère de l'Enseignement supérieur, données personnalisées.

P : données provisoires (mai 2025).

5

Les initiatives du gouvernement du Québec

Le portrait que nous avons brossé jusqu'à présent soulève des questions importantes en matière de politique publique. Comment assurer l'adoption du français comme langue de communication interculturelle et comme langue d'adhésion à la culture québécoise, alors que plusieurs mécanismes favorisent la concentration résidentielle, professionnelle et scolaire des Québécois selon leur origine?

Pour mieux comprendre les actions du gouvernement du Québec, nous avons analysé les programmes mis en œuvre par le MEQ et le MIFI. Notre analyse repose sur la documentation que nous avons obtenue de ces ministères, de même que sur des entretiens semi-dirigés avec des intervenants du milieu municipal et associatif.

Le ministère de l'Éducation

À la suite des États généraux de l'éducation du Québec, tenus en 1995, l'Assemblée nationale a modifié l'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* pour y affirmer que la mission de l'école était « d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves ». Le programme de formation de 2001 précise le concept de socialisation :

« Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. »

Dans le plan stratégique 2023-2027 du MEQ, cette composante de la mission est prise en charge par un objectif visant l'amélioration du climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves (objectif 5³⁷). Par cet objectif, le MEQ s'engage ainsi à accroître la proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour faire une analyse de situation de leur milieu³⁸.

Ce référentiel s'intéresse à certains aspects de la socialisation, à travers le développement des compétences personnelles et sociales des élèves. Il vise notamment la création d'un climat scolaire positif, exempt de violence et d'intimidation. Cependant, il n'offre aucun indice sur la manière de favoriser, au moyen de la socialisation scolaire, l'adhésion à la langue et à la culture communes.

Plus précisément, il ne traite pas des stratégies à adopter pour renforcer la socialisation en français dans les écoles où l'anglais s'impose comme la langue des interactions spontanées. Il ne précise pas non plus comment atténuer la frontière ethnoculturelle entre « immigrants » et

³⁷ Ministère de l'Éducation (2023). [Plan stratégique 2023-2027](#).

³⁸ Ministère de l'Éducation (2025). [Référentiel sur le bien-être de l'élève](#).

« Québécois », notamment face à la concentration de l'immigration et à la tendance des élèves à l'homophilie.

Le même constat se dégage des autres documents de planification développés par le MEQ. Ainsi, le guide qu'il a préparé pour appuyer l'élaboration des projets éducatifs des écoles n'offre pas de détails sur la manière dont ces défis peuvent être surmontés à l'échelle de l'école³⁹. Nous n'y trouvons aucune référence au statut du français comme langue commune ni à la manière dont l'école devra s'y prendre pour renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise.

Pour ce qui est des relations interculturelles, l'action du MEQ est guidée par la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, adoptée en 1998. Cette politique met de l'avant l'égalité des chances, la maîtrise de la langue française et l'éducation à la citoyenneté dans un contexte pluraliste.

À l'époque, cette politique s'accompagnait d'un plan d'action qui mettait de l'avant plusieurs mesures pour favoriser l'intégration des élèves issus de l'immigration⁴⁰. Le MEQ s'engageait notamment à favoriser la réussite des élèves nouvellement arrivés, à faciliter l'apprentissage continu du français, à valoriser son usage comme langue commune et comme véhicule de culture, puis à appuyer le personnel par une formation appropriée.

En 2013, le MEQ a réalisé une évaluation de la mise en œuvre, de la pertinence et de l'efficacité de sa politique⁴¹. Malgré plusieurs éléments intéressants, le rapport d'évaluation ne contient pas de réponses aux questions qui nous intéressent dans ce rapport. Par exemple, les auteurs n'ont pas cherché à déterminer si la mise en œuvre de la politique a permis de renforcer l'usage du français comme langue commune ou comme véhicule de culture, notamment dans les écoles où l'anglais tend à s'imposer comme langue habituelle. De même, ils n'ont pas cherché à mesurer l'impact de la politique sur le sentiment d'adhésion à la culture ou à la société québécoises.

En 2019, le rapport « L'impact du climat interculturel des établissements sur la réussite éducative des élèves issus de l'immigration », dirigé par Isabelle Archambault, de l'Université de Montréal, est venu jeter un nouvel éclairage sur les effets de la politique⁴². Ce rapport relève plusieurs tendances qui concordent avec les résultats de notre analyse (chapitre 2) de la recherche qualitative⁴³.

Les auteurs notent une grande préoccupation, chez les membres du personnel scolaire, au sujet de l'utilisation d'autres langues que le français, notamment de l'anglais, qui serait fréquente en dehors de la classe. De plus, la collaboration entre les écoles et les familles immigrantes serait plutôt faible et se heurterait à des barrières de nature linguistique, culturelle ou financière. Pour ce qui est des liens sociaux, l'étude montre que les jeunes issus de l'immigration ont tendance à

³⁹ Ministère de l'Éducation (2022). [Le projet éducatif – Guide](#).

⁴⁰ Ministère de l'Éducation (1998). [Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle 1998-2002](#).

⁴¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2013). [Rapport d'évaluation - Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle](#).

⁴² Archambault, I. (2019). [L'impact du climat interculturel des établissements sur la réussite éducative des élèves issus de l'immigration](#). Fonds de recherche Société et culture.

⁴³ Commissaire à la langue française (2025). [Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration – Étude complémentaire](#).

avoir des amis d'origines diverses, bien que les données recueillies ne permettent pas de déterminer si ces amis sont également issus de l'immigration.

Par ailleurs, certains résultats font douter de l'efficacité de la mise en œuvre de la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Par exemple, les pratiques visant à renforcer l'équité au sein des écoles seraient implantées de façon volontaire et ponctuelle, plutôt que de découler d'une transformation des modes de fonctionnement des organisations. En outre, peu d'initiatives seraient mises en œuvre dans l'école pour favoriser les représentations de la diversité s'éloignant des logiques déficitaires ou essentialisantes.

À la suite de cette étude, un certain nombre d'écoles ont appliqué un questionnaire sur le climat interculturel (Mobilisation CVI). Des rapports ont ainsi été produits, présentant un diagnostic local, mais le MEQ nous a indiqué ne pas les avoir reçus. Par conséquent, aucun document présentant les constats n'a été produit par le ministère sur la base de ces rapports.

Les programmes de financement

Aujourd'hui, la mise en œuvre de la politique interculturelle dans les écoles se fait principalement par des mesures de financement intégrées aux règles budgétaires des centres de services scolaires⁴⁴. En 2024-2025, quatre mesures ciblent de façon directe l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration et l'éducation interculturelle (tableau 9).

Tableau 9 : Financement des mesures d'accueil et d'intégration des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle, 2024-2025

Mesure	Financement (en M\$)
15051 - Accueil et francisation – Montant <i>a priori</i>	106, 1
15052 - Accueil et francisation – Montant <i>a posteriori</i>	25,6
15053 - Soutien à l'intégration et à la réussite des élèves immigrants et à l'éducation interculturelle	2,0
15055 - Agents de soutien à l'accueil et à l'intégration des élèves immigrants et à la médiation interculturelle en milieu scolaire	5,4

Source : ministère de l'Éducation (2024), Soutien en milieu scolaire (*op. cit.*).

L'essentiel du financement (95 %) était ainsi consacré à du soutien de nature linguistique (mesures 15051 et 15052). La part de financement accordée à la gestion des relations interculturelles était quant à elle très modeste, soit 7,4 M\$ (mesures 15053 et 15055).

La mesure 15053 a été retirée en décembre 2024. Elle appuyait la réalisation d'activités pour favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses. Les projets soutenus par cette mesure nous semblaient pour l'essentiel pertinents⁴⁵. Or le

⁴⁴ Ministère de l'Éducation (2024). [Soutien au milieu scolaire 2024-2025. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle](#).

⁴⁵ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017). [Initiatives en milieu scolaire. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle](#).

financement qui leur était accordé était modeste, se limitant à 712 200 \$ en 2024-2025, soit un montant variant entre 5 000 \$ et 49 200 \$ par centre de service scolaire (CSS).

Un soutien plus important, soit 5,4 M\$, était associé à la mesure 15055, qui permet l'embauche d'agents de soutien à l'accueil et à l'intégration des élèves immigrants et à la médiation interculturelle en milieu scolaire. Ces agents ont notamment pour fonction de faciliter la collaboration entre l'école et les familles immigrantes, ou encore d'implanter des pratiques interculturelles pour favoriser le vivre-ensemble. Cette mesure soutient la pratique d'une soixantaine d'agents dont les mandats varient d'un CSS à l'autre. Le montant alloué à cette mesure a été bonifié en 2025-2026, son financement atteignant alors 7 M\$.

Par ailleurs, le MEQ met à la disposition du personnel scolaire des ressources préparées par la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI). Ces ressources prennent la forme de matériel pédagogique (p. ex. trousse, capsules vidéo, guides) et de formations.

Pour conclure, le réseau scolaire dispose d'une table des gestionnaires sur les enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse. Cette table a été mise sur pied en 2015 à la suite de l'évaluation de la politique réalisée en 2013. En plus d'établir une communication directe entre les gestionnaires du réseau et le MEQ, elle favorise la mise en commun des bonnes pratiques. Des travaux sont en cours afin d'en réviser le mandat.

Les jumelages scolaires

Pour avoir un aperçu de la portée des actions du MEQ, nous avons demandé à ses responsables de nous transmettre les informations à leur disposition sur le nombre de jumelages interculturels réalisés dans les écoles du Québec. Les jumelages sont une activité interculturelle centrale, car ils offrent un cadre dans lequel des jeunes d'origines diverses peuvent contribuer, de manière égalitaire, à un but commun.

Le MEQ n'est pas en mesure de dire combien d'écoles ou d'élèves ont participé à des activités de jumelage. Cependant, il peut confirmer qu'en 2023-2024 un bon nombre de CSS ont mis en œuvre des activités de jumelage⁴⁶ :

- 36 CSS ont organisé des jumelages ou des parrainages entre des élèves nouvellement arrivés et des élèves en classe régulière;
- 28 CSS ont organisé des jumelages pour accompagner les élèves nouvellement arrivés dans leur transition;
- 8 CSS ont organisé des jumelages ou des parrainages entre des parents nouvellement arrivés et des parents qui évoluent dans le milieu scolaire depuis plus longtemps (immigrants ou non);
- 18 CSS ont organisé des jumelages entre des élèves aux référents socioculturels, linguistiques et religieux divers qui fréquentent des écoles différentes pour favoriser les discussions ou les collaborations autour de projets communs.

⁴⁶ Ces données sont tirées d'une réponse du MEQ à nos questions.

Lorsqu'ils sont bien organisés, les jumelages scolaires permettent de rejoindre un nombre important d'élèves pour un coût raisonnable. Par exemple, le programme de correspondance scolaire, mis en œuvre par l'enseignante Isabelle Bergeron, rejoignait environ 10 000 élèves par année, pour un financement de 40 000\$, pendant l'année scolaire 2024-2025⁴⁷. Toutefois, comme plusieurs de ces jumelages étaient financés grâce à la mesure 15053, retirée en 2024, il est difficile de savoir combien seront maintenus.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le MIFI finance également des initiatives en lien avec l'intégration des personnes immigrantes. Ces initiatives sont soutenues par deux programmes, soit le Programme d'appui aux collectivités (PAC) et le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI). Nous avons obtenu du MIFI la documentation interne au sujet de ces programmes, puis nous avons rencontré un certain nombre d'intervenants municipaux et communautaires participant à leur mise en œuvre.

Le Programme d'appui aux collectivités

L'objectif du PAC est de renforcer la capacité des milieux à accueillir, intégrer et retenir les personnes immigrantes, tout en favorisant le vivre-ensemble, les relations interculturelles positives et la création de milieux inclusifs. Mis en œuvre depuis 2020, le PAC finance des projets portés par des municipalités, des MRC ou des OBNL.

Les actions financées par le PAC comprennent, par exemple, des formations et des campagnes de sensibilisation à la diversité, la mise en place de structures de maillage entre employeurs et personnes immigrantes, le développement de services d'accueil, ainsi que l'amélioration de l'accès au logement et aux services publics pour les nouveaux arrivants.

Le PAC propose des appels à projets périodiques, dans lesquels les candidats doivent démontrer une cohérence territoriale, une capacité de gestion et une adhésion aux priorités ministérielles, notamment en ce qui concerne la francisation, la lutte contre la discrimination et la rétention des personnes immigrantes.

Au premier trimestre de 2025, 192 ententes étaient en vigueur dans le cadre du PAC. La plupart des MRC étaient liés par une entente. Le budget du PAC était de 26,3M\$ pour 2024-2025⁴⁸.

Le Programme d'aide et de soutien à l'intégration

Le PASI s'adresse aux organismes communautaires qui soutiennent directement les personnes immigrantes. Il vise à accélérer leur intégration par des activités et un accompagnement personnalisé. En 2024-2025, 50 929 résidents non permanents ont bénéficié des services du PASI, de même que 40 803 résidents permanents ou citoyens⁴⁹.

Le programme comprend cinq volets, dont les deux premiers concernent l'accompagnement et la pleine participation sociale des immigrants.

⁴⁷ Correspondance scolaire (2025). [Page d'accueil](#).

⁴⁸ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2025). [Cahier explicatif des crédits 2025-2026](#).

⁴⁹ *Ibid.*

Premier volet

Le premier volet du PASI concerne les services offerts par Accompagnement Québec. Son objectif est de répondre aux besoins des immigrants en lien avec, entre autres, l'installation, la vie collective, la francisation, la reconnaissance des compétences et l'emploi. Le service prend la forme de rencontres avec un agent d'aide à l'intégration qui, en collaboration avec le nouvel arrivant, prépare un plan d'action qui précise les étapes nécessaires à son intégration.

Les services sont gratuits et optionnels. Les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers, les réfugiés et les résidents permanents de plus de 18 ans sont admissibles. En 2023-2024, 14 459 personnes ont bénéficié des services d'Accompagnement Québec⁵⁰.

Deuxième volet

Le deuxième volet, à l'intention des organismes communautaires, soutient la pleine participation des personnes immigrantes à différents types d'activités. Parmi celles-ci, nous trouvons les services individuels comme l'aide au logement ou à la recherche d'emploi, ainsi que l'embauche d'intervenants communautaires pour agir auprès des personnes immigrantes (sous-volet 2A). Nous trouvons également les ateliers « Espaces parents » (sous-volet 2E), qui portent sur le rôle parental en contexte d'immigration.

Le PASI finance des activités de groupe (sous-volet 2B), qui visent à aider les nouveaux arrivants à mieux connaître le Québec et sa culture, à pratiquer le français, à s'engager socialement et à créer des liens sociaux. Selon les données reçues du MIFI, en 2023-2024, ce volet du programme a soutenu l'organisation de 1 061 activités auxquelles ont participé 12 779 personnes distinctes. Les activités les plus nombreuses (42 %) sont les séances d'information, suivies des activités éducatives, pratiques ou d'implication (19 %), puis des activités de participation culturelle, sportive et récréative (14 %). Ces données sont regroupées dans le tableau 10.

⁵⁰ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2024). [Rapport annuel de gestion 2023-2024](#).

Tableau 10 : Nombre de personnes touchées et nombre d'activités financées par le sous-volet 2B (activités de groupe) du PASI (2023-2024)

Types d'activités	Personnes uniques	Rencontres	Part PU	Nombre d'activités	Part des activités
Activité de célébration et de festivités	1 703	2 111	9,5 %	76	7,2 %
Activité de sensibilisation et de participation au bénévolat	756	1 079	4,2 %	68	6,4 %
Activité d'information	7 362	13 028	41,2 %	444	41,8 %
Activité éducative, pratique ou d'implication	2 746	5 562	15,4 %	202	19,0 %
Activités de conversation en français	2 154	10 807	12,1 %	120	11,3 %
Activités de participation culturelle, sportive et récréative	3 136	5 742	17,6 %	151	14,2 %
Total personnes uniques distinctes	12 779	37 675			
Total occurrences	17 857	38 329	100,0 %	1 061	100,0 %

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2025), demande personnalisée.

Un dernier type d'activités soutenues par le PASI sont les jumelages interculturels (sous-volet 2D). Ces jumelages visent à aider les nouveaux arrivants à améliorer leurs connaissances des codes de la société d'accueil, à participer pleinement en français à la vie collective et à développer un sentiment d'appartenance au Québec. En 2024-2025, 1 546 personnes distinctes ont participé à ce volet du PASI. Ce nombre était en baisse par rapport aux deux années précédentes (tableau 11).

Tableau 11 : Type de services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du sous-volet 2D (jumelage interculturel) du PASI, 2022-2025.

(personnes uniques)

Type de services	2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Nb. de Personnes	Nb. de rencontres	Nb. de Personnes	Nb. de rencontres	Nb. de Personnes	Nb. de rencontres
Fin du jumelage	246	259	207	212	232	238
Médiation avec jumeaux	130	343	149	168	111	123
Participation à des formations	469	550	334	400	292	363
Participation activités de groupe jumelage	28	30	873	1669	817	1359
Première rencontre	894	1002	738	865	564	637
Sélection des participants	1 027	1 353	651	754	559	750
Suivi et évaluation du jumelage	903	2 560	515	1 172	474	1149
Total personnes uniques distinctes	1 827	5 579	1 619	4 721	1 546	4 171
Total observations	3 697	6 097	3 467	5 240	3 049	4 619

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2025), demande personnalisée.

Par ailleurs, il est difficile de ne pas noter l'écart entre le nombre de jumelages réalisés et la population immigrante récemment admise au Québec. En effet, entre 2015 et 2024, le Québec a accueilli environ 500 000 immigrants permanents, auxquels il faut ajouter environ 560 000 résidents non permanents. En d'autres mots, le nombre de participants à des activités de jumelage organisées dans le cadre du PASI représente approximativement 0,5 % de l'ensemble des immigrants récents au Québec.

LES AUTRES INITIATIVES DE JUMELAGES

Le MEQ et le MIFI ne sont pas les seuls organismes à soutenir les jumelages interculturels au Québec. Ainsi, plusieurs collèges et universités le font dans le cadre de l'accueil des étudiants internationaux⁵¹. D'autres organisent des jumelages plus directement centrés sur la pratique du français.

Depuis 2002, des professeurs de l'UQÀM organisent des jumelages entre des étudiants francophones et des étudiants en apprentissage du français. L'initiative a été mise en place en réponse au constat que les deux groupes d'étudiants avaient peu de contacts entre eux. Les échanges sont structurés de manière égalitaire et de façon à favoriser la collaboration et la réciprocité⁵². Au fil du temps, près de 20 000 Québécois d'origines diverses ont pu tisser des liens grâce à cette initiative.

Dans un esprit similaire, des enseignants du niveau collégial ont implanté des jumelages entre cégeps francophones et anglophones⁵³. Les auteurs ont montré que, parmi les non-francophones, ces jumelages avaient une incidence positive sur la motivation pour l'apprentissage du français, les attitudes à l'égard du français parlé au Québec, leur sentiment de compétence en français, leurs attitudes envers les francophones et leur désir de s'intégrer en français à la société québécoise.

Des activités de jumelage sont également offertes en dehors du monde de l'éducation.

Le programme deux par deux, conçu par la Fondation pour la langue française et financé par le ministère de la Langue française (MLF), jumelle des Québécois et des nouveaux arrivants désireux de pratiquer leur français. En octobre 2025, près de 3000 nouveaux arrivants étaient jumelés. Si aucune évaluation du programme n'est encore disponible, le personnel confirme observer un effet favorable sur l'adhésion à la langue et à la culture.

De même, le programme Circonflexe, mis en œuvre par la Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT) grâce à un financement de Francisation Québec, organise des activités de mentorat entre professionnels francophones et anglophones pour favoriser la pratique du français et l'insertion dans des réseaux professionnels⁵⁴.

De façon générale, la recherche et les retours d'expérience sur les jumelages au Québec montrent qu'ils sont très appréciés et que leurs effets sont globalement positifs⁵⁵. Un encadrement adéquat reste néanmoins nécessaire pour bien sélectionner et assortir les participants, ainsi que pour bien les préparer aux échanges.

Les entretiens avec les municipalités et les organismes

Pour mieux comprendre comment se traduit l'action gouvernementale à l'échelle locale, nous avons rencontré 13 organismes communautaires voués à l'intégration des immigrants et bénéficiaires du PASI. Nous avons également rencontré les représentants de quatre municipalités bénéficiaires du PAC et d'une autre qui ne l'était pas. Nous résumons ici les principaux constats que nous avons tirés de ces rencontres.

⁵¹ Commissaire à la langue française (2025). *Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer*.

⁵² Carignan, N., Deraîche, M. et Guillot, M.C. (2015). *Jumelages interculturels. Communication, inclusion et intégration*. Presses de l'Université du Québec.

⁵³ Gagné, P. et Popica, M. (2017). *Perceptions et motivation à l'égard du français langue seconde enseigné au Québec*. Vanier College et John-Abbott College.

⁵⁴ Provincial Employment Roundtable - PERT (2025). *Programme de mentorat Circonflexe*.

⁵⁵ Charbonneau, J., Dansereau, F., et Vatz-Laaroussi, M. (1999), *Analyse des processus de jumelage entre familles immigrantes et familles de la société d'accueil dans plusieurs régions du Québec*. INRS Urbanisation; Lacroix, M.-È., Arsenault, S., Dioh, M.-L., Lechaume, A., Martins Borges, L., Barré, M.-A. et Gninkpo, A. C. (2024). *Intercultural twinning within community organizations in the province of Quebec: A successful practice in reducing prejudices and promoting intergroup contact?* *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 41(2), 97-118.

Les activités

Les organismes rencontrés étaient tous financés par le PASI pour offrir des services d'accompagnement et d'installation sur le territoire québécois. Ces services sont riches et variés. Ils comprennent, entre autres, l'aide à la recherche d'emploi ou de logement, et l'appui dans diverses démarches administratives (p. ex. inscription à la RAMQ). De plus, ces organismes offrent des activités de familiarisation à la culture québécoise (p. ex. sorties aux pommes ou à la cabane à sucre), des activités interculturelles (p. ex. semaine interculturelle), des ateliers parentaux, des services de médiation interculturelle ou des jumelages.

La concertation

Tous les intervenants rencontrés participent à une table locale sur la question migratoire, généralement pilotée par la ville ou la MRC. De façon générale, ces tables regroupent des représentants du secteur de l'éducation, de la santé, de l'économie et de la vie associative.

Selon les intervenants rencontrés, la mobilisation des acteurs autour des enjeux liés à l'intégration est variable. Ainsi, la pleine participation des milieux scolaires et économiques est parfois difficile à assurer. Parmi les acteurs économiques, certaines entreprises prendraient contact de façon proactive, alors que d'autres, réactives, attendraient de voir les problèmes se présenter. Dans le cas des écoles, certains organismes aimeraient y intervenir davantage, mais y parviennent difficilement en raison de l'agenda scolaire déjà très chargé.

Par ailleurs, il serait parfois difficile de rejoindre certains publics, qu'ils soient immigrants ou non immigrants. La présence d'agents de liaison venant de certaines communautés pourrait faciliter la communication.

Le manque de flexibilité du PAC

Le PAC nous a été décrit comme peu flexible et nécessitant une reddition de comptes importante. Plusieurs intervenants considèrent que le MIFI ne fait pas confiance aux acteurs locaux, qui s'estiment pourtant mieux au fait de la réalité du terrain. Les intervenants ont également témoigné d'une certaine frustration quant aux modalités de financement du programme, qui ne permettent pas de planifier à long terme.

Selon les intervenants, un exemple du manque de flexibilité du PAC est la nécessité de désigner comme « interculturels » les événements organisés dans le cadre du programme. En effet, cette obligation agirait parfois comme un repoussoir pour les non-immigrants, qui auraient tendance à penser que les événements interculturels sont destinés aux immigrants.

Par ailleurs, certaines municipalités nous ont confirmé s'être dotées d'un budget en plus du PAC pour soutenir l'accueil et l'intégration des immigrants. D'autres ne travaillent qu'en se limitant à l'enveloppe prévue par le PAC. Une seule municipalité rencontrée n'avait pas reçu de financement du PAC, mais était en processus de demande. Elle avait néanmoins déployé certains projets d'intégration qu'elle avait autofinancés.

La langue française

Les intervenants rencontrés ont tous souligné l'importance de valoriser la langue française. Selon eux, la volonté d'interagir en français était souvent l'une des principales raisons, pour les personnes immigrantes, de participer aux événements sociaux. Toutefois, les intervenants ont souligné la difficulté d'intégrer aux activités sociales les personnes qui connaissent peu ou pas le français. Certaines organisations ont fait valoir que l'apprentissage du français devait précéder la participation aux activités d'intégration. En effet, un certain niveau d'autonomie langagière en français est nécessaire pour participer à un jumelage. Il est aussi difficile de réunir des non-immigrants et des immigrants qui ne parlent pas le français dans des événements sociaux ou culturels. *A contrario*, d'autres organisations pensent qu'il n'est pas nécessaire de parler français pour participer à des activités sociales ou à des activités de découverte de la culture. Dans le cas des immigrants qui ne connaissent pas le français, ces organisations cherchent des jumeaux connaissant la même langue, même si cela implique dans certains cas que l'anglais sera utilisé comme langue d'intégration.

L'homophilie

Plusieurs intervenants venant de villes de taille moyenne nous ont fait part d'un début de ségrégation résidentielle ou scolaire basée sur le pays d'origine, de même que de l'apparition d'associations communautaires regroupant les ressortissants d'un même pays. Ces associations seraient nombreuses à formuler des demandes de financement pour des événements à l'intention des membres de leur communauté.

Pour ce qui est des événements centrés sur les rencontres interculturelles, les représentants notent un intérêt asymétrique entre les immigrants et les non-immigrants. À l'exception de certaines communautés, la demande pour des jumelages ou des activités serait relativement forte du côté des personnes immigrantes, qui ont besoin d'élargir leur réseau. Pour plusieurs, la participation à des rencontres interculturelles serait une façon de briser l'isolement. À l'inverse, l'intérêt serait moindre chez les non-immigrants, qui s'insèrent déjà dans des réseaux bien établis et qui ne ressentent pas nécessairement le besoin de les élargir. Par ailleurs, certaines personnes confondraient « jumelage » et « parrainage » et, par conséquent, auraient tendance à surestimer l'engagement nécessaire.

Néanmoins, les organismes rencontrés parviennent généralement à trouver des non-immigrants intéressés à participer à des activités interculturelles. Cependant, leur nombre n'est pas toujours élevé. De façon générale, les participants se concentrent dans un segment de la population composé de personnes curieuses, ouvertes d'esprit et disponibles.

Par ailleurs, plusieurs intervenants ont remarqué un réflexe d'homophilie dans les événements interculturels, c'est-à-dire que les participants peuvent avoir tendance à s'y regrouper selon leur origine.

Les contacts négatifs

Les intervenants ont également mis l'accent sur certaines activités ou approches qui avaient eu des conséquences négatives.

Par exemple, une séance de sensibilisation à la diversité, offerte à des employés municipaux, aurait contribué à braquer les employés contre l'approche de la Ville en matière de vivre-ensemble. Ce résultat est conforme avec ce que nous enseigne la recherche sur les effets de telles formations, du moins lorsqu'elles sont perçues comme menaçant l'identité d'un groupe en particulier. La place accordée aux formations contre le racisme et la discrimination a d'ailleurs été mentionnée comme un sujet de discussion par plusieurs intervenants. Certains aimeraient en voir davantage, alors que d'autres cherchent plutôt à en réduire le nombre et à se concentrer sur les événements rassembleurs.

Les intervenants ont également soulevé des préoccupations quant aux événements centrés sur une communauté en particulier, ou encore regroupant les participants selon leur pays d'origine (p. ex. des événements sportifs). Pour plusieurs, ces événements peuvent exacerber les différences et il est préférable de se concentrer sur les événements permettant d'établir une relation réciproque et collaborative entre les participants.

Par ailleurs, selon les intervenants rencontrés, les contacts négatifs sont parfois liés à des tensions internationales ou, dans certains cas, à des préjugés visant certaines communautés.

PARTIE 2

LA POLITIQUE

6 La politique sur l'intégration

L'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise est au cœur des débats publics depuis plusieurs décennies. Au fil du temps, plusieurs propositions ont été formulées pour établir un modèle d'intégration proprement québécois. À divers moments, ce modèle a été esquissé dans des politiques ou des plans d'action. Cependant, il n'avait jamais été formalisé dans un texte de loi.

La *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*, pour la première fois, précise les grands paramètres d'un modèle québécois d'intégration. Elle propose ainsi un horizon culturel commun pour tous les Québécois. Elle oblige également le ministre à soumettre au gouvernement, dans les 18 mois suivant la sanction de la loi, une politique nationale sur l'intégration à la nation québécoise et à la culture commune.

Dans cette partie, nous esquissons les principaux éléments que devrait comprendre cette politique, à la lumière des enjeux que nous avons décrits dans la première partie de ce rapport. Ainsi, nous présentons les principaux objectifs que la politique devrait chercher à atteindre, ainsi que ses orientations prioritaires. Nous précisons par la suite des exemples de mesures structurantes en lien avec ces orientations.

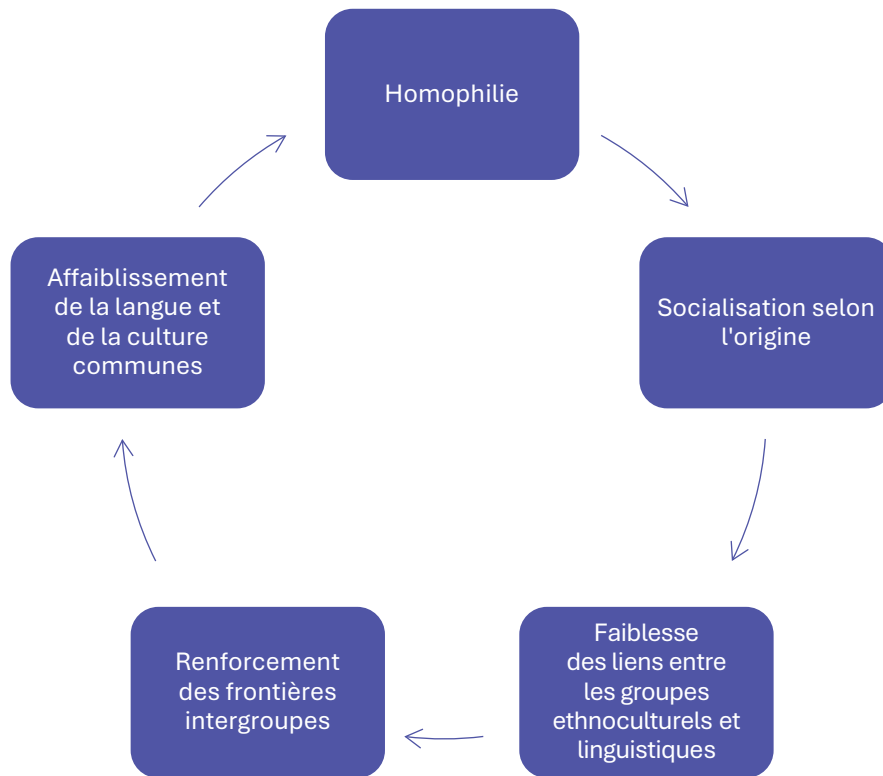
Contexte et enjeu de l'intégration au Québec

En vertu de la *Charte*, le français est la seule langue commune de la nation québécoise. À ce titre, il est la langue d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, la langue de communication interculturelle et la langue permettant l'adhésion et la contribution à la culture distincte de la nation québécoise.

L'analyse des données linguistiques indique que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que les objectifs de la *Charte* deviennent une réalité. En effet, l'usage du français demeure beaucoup plus faible parmi les personnes issues de l'immigration, y compris parmi les personnes de deuxième génération qui ont grandi au Québec et qui maîtrisent bien le français.

Cette situation s'explique par divers mécanismes à l'œuvre dans les milieux scolaires, professionnels et associatifs. La figure 2 résume ces mécanismes. L'homophilie favorise la socialisation des Québécois dans des réseaux distincts selon qu'ils sont ou non issus de l'immigration. Il en résulte des liens insuffisants entre les groupes ethnoculturels et linguistiques, ce qui favorise la construction d'une frontière entre « Québécois » et « immigrants ». Cette frontière affaiblit à son tour la langue et la culture communes.

Figure 2 : Comment l'homophilie entrave la diffusion de la culture



Ces mécanismes ne sont pas propres au Québec. Au contraire, ils sont à l'œuvre dans les autres sociétés qui ont reçu un nombre important d'immigrants. Cependant, en raison de la concurrence de l'anglais, ils sont associés dans le contexte québécois à un usage plus faible de la langue commune dans les sphères sociale, professionnelle et culturelle.

Par ailleurs, notre analyse de la concentration spatiale, professionnelle et scolaire suggère que les tendances observées depuis quelques décennies s'amplifieront au cours des prochaines années. En effet, dans plusieurs milieux de vie, milieux de travail et établissements postsecondaires, la population issue de l'immigration est peu exposée aux francophones qui ne sont pas issus de l'immigration.

Dans les écoles, la proportion d'élèves issus de l'immigration a atteint dans les régions de Montréal et Laval un niveau qui complique l'organisation de rencontres avec des élèves qui ne sont pas issus de l'immigration. Dans les banlieues de Montréal, tout comme dans les régions de Québec et de Gatineau, la proportion d'élèves issus de l'immigration a dépassé celle observée à Montréal il y a 20 ans, mais sans qu'on y ait adopté des stratégies pour assurer l'adhésion à la langue et à la culture communes.

Pour surmonter ces défis, le gouvernement du Québec compte sur des programmes qui, au fil du temps, ont financé plusieurs projets porteurs. Cependant, ils n'ont pas suffi à transformer les relations sociales à l'échelle qui aurait été nécessaire. Selon le cas, les initiatives ont une portée trop limitée, mobilisent insuffisamment les acteurs locaux ou peinent à s'institutionnaliser. Par ailleurs, la faible connaissance du français représente un obstacle à l'intégration pour une part non négligeable des personnes immigrantes.

Les objectifs d'une politique d'intégration réussie

Nous avons accueilli favorablement l'idée de formaliser dans une loi le modèle québécois d'intégration. Lors de la consultation parlementaire sur le projet de loi, nous avons soutenu que ce modèle devait s'articuler autour des notions de mixité et de rapprochements interculturels, au profit d'un renforcement du français et de la culture commune⁵⁶. Nous sommes heureux que ces objectifs occupent une place importante dans la loi.

Maintenant, il est nécessaire que ces idées s'incarnent dans une politique ambitieuse. Nous proposons que cette politique vise les trois objectifs suivants :

- faire de l'intégration une priorité pour tous les acteurs;
- accroître la mixité dans les milieux de vie;
- mieux encadrer les contacts interculturels.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons au gouvernement de structurer sa politique autour de cinq orientations, regroupant des mesures structurantes. Les mesures proposées interpellent plusieurs ministères : MAMH⁵⁷, MEQ, MES, MIFI et MLF. Elles visent une transformation ambitieuse des organisations qui jouent un rôle dans l'intégration des personnes issues de l'immigration: municipalités, écoles, collèges, universités, employeurs et organismes à but non lucratif.

Ainsi, la politique devrait :

- créer un parcours d'intégration obligatoire et confier aux gouvernements locaux la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique;
- faire des municipalités les acteurs principaux du parcours d'intégration;
- maximiser la mixité et les rapprochements interculturels dans les écoles;
- consolider le rôle des collèges et des universités dans l'intégration;
- responsabiliser les employeurs pour leur devoir d'intégration.

Pour transformer les milieux et les organisations où se côtoient les Québécois de diverses origines, chaque acteur devra prendre en charge la responsabilité qui lui incombe. Une politique réussie viendra accroître la quantité, la diversité et la qualité des contacts entre immigrants et non-immigrants, favorisant l'apparition des liens interpersonnels nécessaires au renforcement du statut du français et de l'adhésion à la culture commune.

⁵⁶ Commissaire à la langue française (2025). [*Mémoire déposé dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 84, Loi sur l'intégration nationale.*](#)

⁵⁷ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Figure 3 : Tableau synoptique des orientations et mesures proposées

Enjeu	La faiblesse des relations interpersonnelles renforce la frontière entre « immigrants » et « Québécois » et affaiblit l'adhésion à la langue et à la culture communes				
Objectifs	Faire de l'intégration une priorité de tous les acteurs		Mieux encadrer les contacts interculturels		Accroître la mixité dans les milieux de vie
Orientations	Créer un parcours d'intégration obligatoire et confier aux gouvernements locaux la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique	Faire des municipalités les acteurs principaux du parcours d'intégration	Maximiser la mixité et les rapprochements interculturels dans les écoles	Consolider le rôle des collèges et des universités dans l'intégration	Responsabiliser les employeurs pour leur devoir d'intégration
Secteurs	Immigration	Municipalités	Écoles	Collèges et universités	Entreprises
M/O responsables	MIFI	MAMH	MEQ	MES	MLF
Mesures	Viser une répartition équilibrée des résidents non permanents entre les régions Confier aux gouvernements locaux la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique Déployer un parcours d'intégration obligatoire Faire valoir la pertinence d'un modèle de gestion de la citoyenneté décentralisé auprès du gouvernement fédéral et des autres partenaires de la fédération	Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité Appuyer le déploiement du parcours d'intégration Favoriser la mixité par le maillage entre les organismes locaux Mieux encadrer les contacts interculturels dans les activités de sport, de culture et de loisir	Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité Généraliser les jumelages dans les écoles et entre elles Accroître la mixité par la révision de la carte scolaire, de l'offre de projets pédagogiques particuliers et des règles de composition des classes Mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires	Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité Mieux préparer les étudiants internationaux à leur arrivée Appuyer le déploiement des parcours d'intégration Mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires	Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité Appuyer le déploiement du parcours d'intégration

Orientation 1 : Créer un parcours d'intégration obligatoire et confier aux gouvernements locaux la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique

La régionalisation de l'immigration est un thème récurrent depuis plusieurs décennies. Souhaitée par tous, elle a été soutenue par des initiatives diverses⁵⁸. Après plusieurs décennies d'efforts, les résultats demeurent cependant décevants. En effet, plus de la moitié des personnes admises à l'immigration permanente se destinent encore à l'île de Montréal.

Néanmoins, la croissance du nombre de résidents non permanents à l'extérieur de la métropole crée des possibilités inédites, car il existe désormais un bassin important de candidats à l'immigration permanente installés en région.

Pour faire de la régionalisation un succès durable, nous proposons de :

- viser une répartition équilibrée des résidents non permanents entre les régions;
- confier aux gouvernements locaux la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique;
- déployer un parcours d'intégration obligatoire favorisant l'adhésion à la langue et à la culture communes;
- faire valoir la pertinence d'un modèle de gestion de la citoyenneté décentralisé auprès du gouvernement fédéral et des autres partenaires de la fédération.

Viser une répartition équilibrée des résidents non permanents entre les régions

L'immigration permanente est de plus en plus alimentée par l'immigration temporaire. Par conséquent, si nous souhaitons régionaliser l'immigration permanente, il faut d'abord s'assurer que l'immigration temporaire est répartie d'une manière équilibrée entre les régions.

Pour ce qui est des étudiants internationaux, nous avons déjà recommandé que leur nombre ne dépasse pas, sauf exception, un maximum de 15 % des effectifs totaux de chaque établissement, puis de renforcer la capacité d'accueil dans les cégeps et les centres de formation professionnelle en région. Ces mesures réduiraient de façon importante la concentration des étudiants internationaux dans la région de Montréal.

Dans le cas des travailleurs étrangers temporaires, la politique fédérale actuelle limite leur nombre à 10 % des effectifs par entreprise. Ce seuil permet d'éviter une trop grande concentration de l'immigration dans une région donnée. Nous recommandons de le maintenir.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, les rares données disponibles suggèrent qu'ils sont fortement concentrés à Montréal. Nous réitérons l'importance d'une entente fédérale-provinciale pour en assurer la répartition entre les provinces. Par ailleurs, cette entente devrait aussi soutenir leur répartition sur le territoire du Québec, en confiant leur prise en charge aux municipalités, sur la base du modèle en vigueur dans plusieurs pays d'Europe. Ce modèle devrait prévoir la francisation et la requalification des demandeurs d'asile avant la délivrance d'un permis de travail.

⁵⁸ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2024). [*Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration*](#).

Confier aux gouvernements locaux la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique

Historiquement, le système d'immigration québécois misait sur le recrutement à l'étranger des résidents permanents. Ce système a mené à une forte concentration de l'immigration à Montréal, car il est difficile, à partir de l'étranger, de cibler les candidats qui sont susceptibles de s'établir durablement en région. L'arrivée d'un « système d'immigration en deux étapes » change la donne, car une part croissante des candidats à la résidence permanente sont déjà établis dans les régions du Québec à titre temporaire.

Toutefois, nous constatons que le MIFI n'est pas l'acteur le mieux placé pour déterminer lesquels, parmi les candidats à l'immigration permanente, sont les plus susceptibles de s'intégrer de façon durable à l'extérieur de Montréal. Pour cette raison, nous proposons de revoir le rôle du ministère. Celui-ci devrait :

- fixer des paramètres minimaux d'admission à l'immigration économique (PSTQ), notamment pour ce qui est de la connaissance du français, de la durée de résidence au Québec et de l'intégration;
- établir une répartition régionale du nombre d'admissions annuelles permises, en tenant compte du poids démographique de chaque MRC ou municipalité et de la croissance de la population souhaitée à l'échelle du Québec;
- admettre les candidats à l'immigration économique uniquement sur recommandation des gouvernements locaux, soit des MRC ou des municipalités exerçant les compétences de MRC.

Par exemple, la ville de Sherbrooke représente 2 % de la population du Québec. Si le MIFI fixe le volume d'admission annuel à 30 000 personnes pour l'immigration économique, Sherbrooke pourrait recommander environ 600 personnes ($30\,000 \times 2\%$). La Ville devrait alors mettre sur pied un comité pour déterminer les candidats dont elle souhaite recommander l'admission, parmi ceux qui respectent les critères minimaux fixés par le MIFI, notamment pour ce qui est de la connaissance du français et de l'intégration. Elle pourrait aussi ajouter des critères supplémentaires, par exemple en priorisant les personnes établies dans la région depuis longtemps, celles qui travaillent dans un secteur d'emploi stratégique ou qui ont démontré un haut niveau de participation sociale.

Ce système s'apparenterait à celui qui est en vigueur en Suisse, où la naturalisation est d'abord sous la responsabilité des cantons, qui peuvent fixer des critères d'intégration supplémentaires qui s'ajoutent à ceux de l'État fédéral.

En s'appuyant sur la recommandation d'une instance locale pour l'admission à l'immigration, le MIFI transformerait de façon importante la dynamique entourant l'intégration. En effet, les représentants locaux sont non seulement bien placés pour évaluer la qualité de l'intégration d'un candidat à la résidence permanente, mais aussi leurs intérêts les poussent à le faire. En effet, les municipalités et les MRC ont tout avantage à recommander des personnes établies durablement dans leur région. Elles ont également intérêt à prioriser celles qui sont les plus susceptibles de contribuer à l'économie et à la vie communautaire à long terme. En outre, elles ont intérêt à travailler de manière efficace pour assurer l'harmonie interculturelle, car elles sont aux premières loges lorsqu'apparaissent des tensions.

Déployer un parcours d'intégration obligatoire favorisant l'adhésion à la langue et à la culture communes

L'approche gouvernementale en matière d'intégration a toujours été basée sur les initiatives à petite échelle et sur la participation volontaire des personnes immigrantes. Une telle approche ne suffit pas dans un contexte où les volumes d'immigration et la concentration de l'immigration sont très élevés. Pour cette raison, nous recommandons la mise en place d'un parcours d'intégration obligatoire misant sur la participation sociale et les rapprochements interculturels, en français.

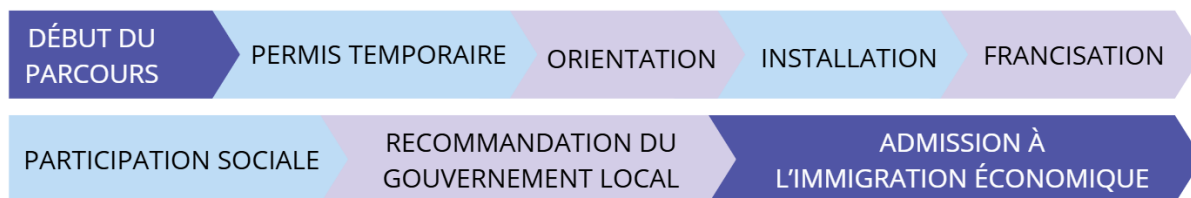
Plusieurs pays européens ont mis en place des parcours d'intégration à l'intention des personnes immigrantes. Leurs modalités sont diverses, mais ils comprennent généralement des sessions d'information sur la société d'accueil, de l'aide à l'installation et une formation linguistique. La réussite de ces parcours est souvent nécessaire pour obtenir un permis de résidence de longue durée ou la naturalisation⁵⁹. Nous proposons la création d'un parcours québécois obligatoire qui comprendrait les quatre volets suivants, dont les trois premiers existent déjà :

- 1) Le volet *orientation* prendrait la forme de sessions d'information sur la langue, la culture, le marché du travail, etc. Les sessions *Objectif intégration* correspondent déjà à ce volet, mais elles devraient être systématisées et offertes avant l'arrivée, chaque fois que c'est possible.
- 2) Le volet *installation* viserait à orienter la personne immigrante vers les services disponibles en fonction de son profil et de son projet migratoire. Ce volet, qui correspond au suivi personnalisé déjà offert par Accompagnement Québec, devrait être obligatoire pour toute personne qui s'installe au Québec. Il devrait être offert en collaboration avec les municipalités, les employeurs et les établissements d'enseignement. Il servirait à expliquer le parcours d'intégration ainsi que les passerelles possibles vers la résidence permanente.
- 3) Le volet *francisation* viserait l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires pour participer pleinement à la société québécoise et, éventuellement, être admis à la résidence permanente. Les services pertinents sont déjà offerts par Francisation Québec.
- 4) Le volet *participation sociale* représenterait une innovation dans le contexte québécois. Son objectif serait que la personne admise à la résidence permanente approfondisse son intégration en participant à des activités sociales en français avec des non-immigrants. Les activités de sport, de loisir et de culture seraient admissibles, de même que les programmes de jumelage entre Québécois et nouveaux arrivants. Cette proposition s'inspire du programme de participation sociale conçu et déployé en Flandre (Belgique), dans le cadre du parcours d'intégration civique. Il n'exigerait pas la création de nouveaux services, mais bien la mobilisation, par les acteurs locaux, du tissu social en place.

⁵⁹ Pour un résumé des parcours de 14 pays européens, voir Janevski, I. (2025). [Comprendre les parcours d'intégration en Europe](#). Centre bruxellois d'action interculturelle.

Nous proposons que la réussite du parcours d'intégration soit nécessaire pour être admis à l'immigration économique. En d'autres mots, les municipalités et les MRC ne pourraient recommander au MIFI, pour l'admission à l'immigration économique, que les personnes ayant complété les quatre volets du parcours. Cette exigence créerait un incitatif fort pour les acteurs locaux, notamment les établissements d'enseignement et les entreprises, à se mobiliser en faveur de la participation sociale et de l'enracinement des personnes immigrantes.

Figure 4 : Le parcours d'intégration du permis temporaire à la résidence permanente



Par ailleurs, il sera essentiel d'arrimer le volet « francisation » au volet « participation sociale ». L'objectif est que les participants aux cours de français puissent, en prenant part à des activités sociales, entrer en contact avec des locuteurs natifs, consolider leurs apprentissages et nouer des relations interpersonnelles. Cet arrimage ne devrait cependant pas débiter avant le stade intermédiaire du programme de francisation (niveau 5) pour réduire les risques d'une convergence vers l'anglais lors des activités. Le volet « intégration » prendrait la forme de jumelages linguistiques ou d'activités sociales, en français. Des campagnes publiques de recrutement de mentors linguistiques devraient être réalisées en partenariat avec les organisations québécoises qui ont déjà une expérience dans le domaine.

Promouvoir une gestion décentralisée de la citoyenneté canadienne

Le modèle proposé fonctionnerait pour l'immigration économique, mais pas pour le regroupement familial ni pour l'accueil des réfugiés, car ces catégories d'immigration sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral. En Europe, la réussite du parcours d'intégration est souvent une condition de la naturalisation. Or, au Canada, l'attribution de la citoyenneté est entièrement sous la responsabilité fédérale.

Le Canada pourrait néanmoins se doter d'un processus de naturalisation similaire à celui qui est en vigueur en Suisse, où les cantons jouent un rôle dans l'attribution de la citoyenneté. Plusieurs arguments plaident en faveur d'un tel système, notamment le caractère plurinational du Canada et sa grande diversité interne.

Pour cette raison, nous proposons au MIFI d'exiger la réussite du parcours d'intégration de toutes les catégories d'immigration, y compris pour les personnes réfugiées et les personnes parrainées. De façon périodique, nous suggérons que le ministre de l'Immigration du Québec transmette à son homologue fédéral la liste des personnes qui ont complété le parcours et qu'il considère comme étant prêtes pour la naturalisation. Cette recommandation n'aurait pas de valeur contraignante pour le gouvernement fédéral, mais il constituerait une appréciation du degré d'intégration linguistique et civique des personnes établies au Québec.

Figure 5 : Le parcours d'intégration des personnes parrainées et des réfugiés



Par ailleurs, nous recommandons au gouvernement du Québec d'interpeller les gouvernements des autres provinces et les représentants des communautés francophones en milieu minoritaire pour leur faire valoir l'intérêt d'une gestion décentralisée de la citoyenneté canadienne. Cette gestion permettrait de mieux tenir compte de la diversité de la fédération et de l'importance d'un enracinement des personnes immigrantes dans les collectivités locales.

Orientation 2 : Faire des municipalités les acteurs principaux du parcours d'intégration

Les municipalités et les MRC sont depuis longtemps des acteurs de première ligne de l'accueil et de l'intégration⁶⁰. Néanmoins, leur rôle reste très variable d'un endroit à l'autre et n'a jamais été clairement précisé, ni institutionnalisé⁶¹. La politique d'intégration est l'occasion de clarifier ce rôle. Nous proposons de le faire en donnant aux gouvernements locaux les objectifs suivants :

- faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité;
- appuyer le déploiement du parcours d'intégration;
- favoriser la mixité par le maillage entre les organismes locaux;
- mieux encadrer les contacts interculturels dans les activités de sport, de culture et de loisir.

Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité

Avec la croissance importante de l'immigration, l'intégration est devenue une priorité pour plusieurs municipalités et MRC. Plusieurs se sont dotées d'instances qui rassemblent les acteurs pertinents autour d'une stratégie commune. Ces démarches de concertation doivent non seulement être encouragées, mais généralisées et institutionnalisées.

Par ailleurs, le rôle central des gouvernements locaux dans l'intégration devrait être consacré dans le pacte fiscal qui les lie au gouvernement du Québec. Ce rôle devrait concerner non seulement la gestion du parcours d'intégration, mais aussi la promotion de la mixité et des rapprochements interculturels en français dans les différents domaines d'action de la Ville.

⁶⁰ White, B. W., et Frozzini, J. (dir.). (2022). *Villes interculturelles au Québec : Pratiques d'inclusion en contexte pluriethnique*. Presses de l'Université du Québec.

⁶¹ Marquis-Bissonnette, M. (2022). *The Institutional Arrangements and Resilience of Québec Local Communities in the Welcoming and Integration of Immigrants: A Theoretical and Practical Contribution* [Thèse de doctorat, Carleton University].

Appuyer le déploiement du parcours d'intégration

Nous proposons d'attribuer un rôle central aux municipalités et aux MRC dans la mise en œuvre du parcours d'intégration, qui serait exigé pour l'admission à l'immigration économique. Ce nouveau rôle nous semble pertinent pour plusieurs raisons.

Premièrement, les municipalités et les MRC ont un intérêt dans l'installation durable des immigrants sur leur territoire, ce qui n'est pas toujours le cas des établissements d'enseignement ni des employeurs, qui sont les premiers à sélectionner les résidents non permanents.

Deuxièmement, elles ont un intérêt à favoriser la participation sociale et les relations interculturelles harmonieuses, car elles sont aux premières loges lorsque des tensions se manifestent.

Troisièmement, elles sont bien placées pour mobiliser les acteurs régionaux, c'est-à-dire les employeurs, les établissements d'enseignement, de même que les nombreux organismes de culture, sport et loisir. La contribution de ces acteurs est essentielle pour assurer l'insertion des personnes immigrantes dans des réseaux où elles noueront des liens, en français, avec des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration.

Favoriser la mixité par le maillage entre les organisations

Notre examen nous a permis de constater qu'une part importante des activités mises en œuvre par les municipalités ou par les organismes étaient organisées *par* des nouveaux arrivants et *pour* des nouveaux arrivants. En d'autres mots, ces activités ne permettent pas toujours aux nouveaux arrivants de s'insérer dans des réseaux composés principalement de Québécois qui ne sont pas issus de l'immigration. Par ailleurs, d'autres activités visent à sensibiliser la société d'accueil à la diversité, mais sans être associées à une stratégie concrète pour favoriser la création de liens sociaux significatifs entre immigrants et non-immigrants.

Nous proposons de revoir les normes des programmes du PASI et du PAC pour favoriser explicitement le maillage entre les organismes qui réunissent une proportion importante de personnes issues de l'immigration et ceux qui en rejoignent peu dans leurs activités. Ces maillages devraient prendre la forme de projets conjoints où des organismes proposeraient des façons concrètes d'établir des relations interpersonnelles significatives entre les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas.

À l'échelle locale, l'intégration ne doit pas reposer principalement sur les activités d'organismes spécialisés en intégration. Elle doit être une responsabilité du gouvernement local, appuyé par les employeurs, par les établissements d'enseignement et par l'ensemble des acteurs qui forment le tissu social de la municipalité.

Réunir les conditions des contacts positifs dans les activités de sport, de culture et de loisir

Au niveau local, plusieurs activités de sport, de loisir ou de culture attirent déjà des participants mixtes (immigrants et non-immigrants) et offrent ainsi un contexte propice aux rapprochements interculturels, en français. Cependant, dans ces activités, les conditions ne sont pas toujours réunies pour que les contacts soient positifs.

Les politiques pertinentes dans les municipalités devraient être révisées de façon à favoriser explicitement la mixité et les rapprochements interculturels misant sur l'équité, la réciprocité et la collaboration.

De plus, les financements gouvernementaux (PAC et PASI) devraient être utilisés pour soutenir la formation des personnes qui interviennent directement en contexte de mixité (p. ex. les intervenants des domaines du sport, du loisir et de la culture), de manière à concevoir des activités qui favorisent les rapprochements interculturels, en français, et qui réduisent les risques de contact négatif.

Orientation 3 : Maximiser la mixité et les rapprochements interculturels dans les écoles

L'intégration à la société québécoise est un processus qui s'étend sur le long terme et qui inclut la période de socialisation de la deuxième génération⁶². L'augmentation importante de la proportion d'élèves issus de l'immigration nous oblige à mettre en œuvre des mesures ambitieuses dans le système scolaire pour favoriser l'adhésion à la langue et à la culture communes. Ainsi, nous proposons de :

- faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité;
- généraliser les jumelages dans les écoles et entre les écoles;
- accroître la mixité par la révision de la carte scolaire, de l'offre de projets pédagogiques particuliers et des règles de composition des classes;
- mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires.

Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité

La planification stratégique du MEQ ne comprend aucun objectif visant à renforcer le statut du français comme langue commune, notamment dans les écoles de langue française où l'anglais tend à s'imposer comme la langue de communication interculturelle. De plus, elle ne comprend aucun objectif visant le renforcement de l'adhésion à la culture québécoise, notamment face aux défis posés par la concentration de l'immigration et la tendance des élèves à l'homophilie.

Cette absence de prise en charge sur le plan stratégique se manifeste aussi dans la planification des CSS et dans le projet éducatif des écoles. En somme, le système scolaire québécois n'est pas sollicité explicitement dans l'atteinte des objectifs de la *Charte* en lien avec l'adhésion à la langue et la culture communes.

Certes, la *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions légales* introduit pour la première fois, dans la *Loi sur l'instruction publique*, la notion de français comme langue commune. Il reste cependant à voir comment cette disposition sera mise en œuvre.

⁶² Commissaire à la langue française (2025). *Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration – Étude complémentaire*.

Dans tous les cas, le plan stratégique du MEQ devrait selon nous comprendre un objectif explicite visant :

- l'augmentation des contacts entre les personnes issues de l'immigration et celles qui ne sont pas issues de l'immigration;
- les rapprochements interculturels;
- l'adoption du français comme langue commune.

Cet objectif devrait se refléter dans les plans d'engagement vers la réussite des CSS et les projets éducatifs des écoles. Le MEQ devrait par ailleurs revoir la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* à la lumière de cet objectif et de l'avancement de la recherche depuis 1998, ou encore l'intégrer à un référentiel à jour.

Généraliser les jumelages interculturels entre les écoles et dans les écoles

L'organisation de rapprochements interculturels est plus difficile dans les régions où la plupart des élèves sont issus de l'immigration (Montréal et Laval) et, inversement, dans celles où peu d'élèves sont issus de l'immigration. Des mesures particulières sont nécessaires pour que ces élèves puissent bénéficier d'un contexte de mixité et de rapprochements interculturels positifs, en français.

Pour cette raison, nous réitérons notre proposition de généraliser, à l'échelle du système scolaire, les jumelages entre écoles de milieux différents. Pour limiter les coûts, ces jumelages devraient d'abord prendre la forme de correspondances scolaires et de collaborations virtuelles. Cependant, chaque fois que c'est possible, les jumelages devraient mener à des voyages scolaires ou des sorties permettant des rencontres en personne. Les ressources actuellement utilisées par les CSS pour l'organisation de voyages à l'extérieur du Québec, notamment aux États-Unis, devraient être réallouées à l'organisation de voyages au Québec. Ces voyages devraient être arrimés à des jumelages entre écoles et centrés sur les rapprochements interculturels, en français.

Un défi supplémentaire concerne les jeunes en classe d'accueil qui ont souvent de la difficulté à établir des liens avec les jeunes en classe régulière. Pour cette raison, nous proposons également de systématiser les jumelages entre les jeunes en classe d'accueil et ceux qui fréquentent les classes régulières. Ces jumelages devraient prendre la forme d'activités de rapprochement interculturel en français, réalisées par exemple dans le cadre d'activités parascolaires ou interclasses. Ces activités permettraient aux jeunes en francisation de mettre en pratique leurs acquis linguistiques, tout en élargissant leur réseau. Elles permettraient aux élèves des classes régulières d'acquérir des compétences interculturelles.

Pour mobiliser suffisamment de participants dans les classes régulières, nous proposons de faire de la participation à ces jumelages une condition d'accès à certains programmes sélectifs, notamment qui accordent une place au bénévolat et au leadership.

Accroître la mixité par la révision des territoires scolaires, de l'offre de projets pédagogiques particuliers et des règles de composition des classes

Dans le système scolaire, nous proposons de mettre en œuvre des mesures dans le but d'accroître de manière structurelle les contacts entre les élèves issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas. Selon le contexte, nous proposons d'utiliser les moyens suivants : les moyens suivants :

- Réviser la carte scolaire, de façon à rééquilibrer la présence des élèves issus de l'immigration et non issus de l'immigration au sein des écoles;
- Réviser l'offre de projets pédagogiques particuliers pour éviter que la présence de plusieurs profils dans une même école ne segmente la population scolaire sur le plan ethnoculturel;
- Réviser les règles de composition des classes pour renforcer la mixité.

Évidemment, l'objectif de mixité peut être plus ou moins facile à atteindre selon la composition de l'effectif scolaire de chaque région. Dans les CSS de Montréal et de Laval, où la plupart des élèves sont issus de l'immigration, cet objectif serait plus difficile à atteindre. Il en va de même dans les régions où la part de l'immigration est faible. Par contre, dans les couronnes de Montréal, à Québec et à Gatineau, il serait relativement facile d'accroître la mixité à l'aide des mesures mentionnées.

À elle seule, une mixité accrue dans les écoles, les classes ou les activités parascolaires ne mènera pas automatiquement à des contacts interculturels positifs. Cependant, elle facilitera grandement l'organisation d'activités de rapprochements structurés.

Mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires

Les travaux d'équipe et les activités parascolaires sont les principales occasions de contacts interculturels dans les écoles. Or, pour éviter que ces contacts ne mènent à des expériences négatives et n'alimentent les préjugés et les stéréotypes, le personnel scolaire doit s'assurer que les activités sont bien conçues. C'est d'autant plus vrai si les relations intergroupes en dehors de l'école sont limitées.

Les conditions à réunir pour favoriser les contacts positifs sont largement connues. Cependant, ces conditions devraient être explicitées dans les politiques des établissements scolaires, notamment les politiques relatives aux services éducatifs, aux activités parascolaires ou à la gestion de la diversité culturelle. Elles devraient également faire l'objet d'une prise en charge par les services éducatifs des CSS. À cet effet, le MEQ alimente déjà des communautés de pratiques dans le domaine de l'action interculturelle.

Pour renforcer les contacts positifs, les conseillers pédagogiques devraient ainsi accompagner les intervenants scolaires pour concevoir des activités mixtes qui amènent les jeunes à interagir dans un contexte d'égalité, de réciprocité et de collaboration, en français.

Parmi les bonnes pratiques à mettre en œuvre, nous pouvons donner en exemple les activités dans lesquelles :

- les groupes sont de petites tailles, de sorte que les jeunes qui se perçoivent comme minoritaires dans leur classe sentent qu'ils peuvent interagir sur une base égalitaire avec les jeunes d'autres origines;
- les groupes et les équipes sont composés de manière aléatoire, de façon à atténuer la tendance des jeunes à l'homophilie;
- chaque jeune peut mettre en valeur ses connaissances culturelles et constater celles des autres;
- les jeunes d'origines diverses contribuent à l'atteinte d'un but commun;
- les parents sont mis à contribution.

De même, les politiques devraient éviter les activités qui :

- rendent les frontières intergroupes plus saillantes (p. ex. les activités en grands groupes où chaque jeune est associé au pays d'origine de ses parents);
- créent une tension malsaine au sein des équipes de travail (p. ex. les travaux d'équipe qui ne sont pas évalués en fonction de la contribution individuelle).

Orientation 4 : Construire des milieux d'études postsecondaires permettant les contacts interculturels positifs

Les établissements d'enseignement sont un endroit où se côtoient les Québécois de diverses origines de même que les étudiants internationaux, dont plusieurs sont de futurs candidats à l'immigration. Ils sont donc des lieux d'intégration des immigrants adultes, de même que des lieux où peut se renforcer — ou s'affaiblir — le sentiment d'adhésion à la culture québécoise.

Ces dernières années, la probabilité que les étudiants internationaux soient exposés à des Québécois dans le cadre de leur programme a diminué de façon importante dans la plupart des universités et collèges. En limitant à 15 % le pourcentage d'étudiants internationaux par rapport à l'effectif de chaque établissement, comme nous l'avons proposé⁶³, le gouvernement viendra atténuer cet enjeu. Néanmoins, pour s'assurer que les contacts interculturels dans les collèges et les universités sont positifs, des mesures supplémentaires seront nécessaires. Ainsi, nous proposons de :

- faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité;
- mieux préparer les étudiants internationaux à leur arrivée;
- appuyer le déploiement des parcours d'intégration;
- mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires.

⁶³ Commissaire à la langue française (2025). [Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer](#).

Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité

Comme dans le cas du système scolaire, le MES devrait veiller à ce que les documents d'orientation stratégique des collèges et des universités visent :

- l'augmentation des contacts entre les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas;
- les rapprochements interculturels;
- l'adoption du français comme langue commune.

Dans le cas des cégeps, il peut s'en assurer par l'entremise de son plan stratégique. Dans le cas des universités et des collèges privés, il peut le faire par le biais des règles budgétaires.

Par ailleurs, les établissements ont adopté plusieurs politiques et directives institutionnelles consacrées aux enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion. Ces documents sont souvent centrés sur la lutte contre la discrimination et les préjugés. Nous considérons qu'ils devraient être bonifiés pour viser explicitement la promotion de la mixité et des rapprochements interculturels en français.

Mieux préparer les étudiants internationaux à leur arrivée

Dans un rapport récent, nous avons expliqué que la préparation insuffisante des étudiants internationaux avait mené à des difficultés non négligeables dans les établissements postsecondaires⁶⁴. Plusieurs étudiants, notamment d'Afrique francophone, ont connu à leur arrivée au Québec un choc linguistique, culturel et pédagogique, sans oublier qu'un bon nombre ont dû faire face à la précarité financière et à la solitude. Nous avons proposé de créer un consortium des trois niveaux d'enseignement qui offrirait des séminaires obligatoires de préparation des étudiants internationaux aux études postsecondaires au Québec.

Ces séminaires devraient représenter une version adaptée aux étudiants de la formation *Objectif intégration*. Ils devraient couvrir notamment les écarts dans les pratiques linguistiques, culturelles et pédagogiques entre le Québec et le pays d'origine de l'étudiant. De tels séminaires sont déjà offerts par certains établissements, mais devraient être rendus obligatoires à la lumière de l'expérience des dernières années. Les jumelages avant l'arrivée avec des étudiants québécois ou des organisations locales devraient être favorisés.

Appuyer le déploiement du parcours d'intégration

Les centres de formation professionnelle, les collèges et les universités comptent parmi les principaux lieux d'intégration des nouveaux arrivants. À ce titre, ils seraient appelés à jouer un rôle important dans la mise en œuvre du parcours d'intégration obligatoire pour tous ceux qui aspirent à la résidence permanente.

Dans le modèle que nous proposons, ils devraient collaborer avec les municipalités dans le but d'offrir des occasions de socialisation en français à leurs étudiants internationaux, dans des activités principalement fréquentées par des Québécois. En appuyant adéquatement leurs étudiants

⁶⁴ Commissaire à la langue française (2025). *Op.cit.*

souhaitant s'engager dans le parcours d'intégration, ces établissements contribueraient à améliorer l'expérience étudiante et renforceraient leur positionnement en termes de recrutement.

Mieux encadrer les contacts interculturels dans les travaux d'équipe et les activités parascolaires

Tout comme au primaire et au secondaire, les travaux d'équipe et les activités parascolaires sont les principaux leviers pour encourager les contacts positifs dans l'enseignement supérieur. Or ils ne sont pas toujours utilisés en ce sens⁶⁵.

En effet, la tendance des étudiants à se regrouper selon l'origine se maintient souvent au collège et à l'université. Ainsi, les étudiants internationaux peuvent avoir tendance à se regrouper entre eux, que ce soit pour réaliser leurs travaux scolaires ou pour socialiser en dehors de la classe. De plus, lorsque des groupes culturellement mixtes sont créés, les contacts ne sont pas nécessairement positifs. Ainsi, ces expériences négatives peuvent être exacerbées si les étudiants ne sont pas préparés au contact interculturel et si les professeurs utilisent de mauvaises pratiques d'évaluation pour les travaux de groupe, par exemple en attribuant une seule note à l'équipe plutôt qu'en notant les contributions individuelles.

En l'absence d'une gestion adéquate de la part de l'établissement, les contacts peuvent prendre une tournure négative et alimenter les stéréotypes et les préjugés ethnoculturels. Comme au primaire et au secondaire, les établissements d'enseignement devraient expliciter dans leurs politiques les conditions à favoriser pour assurer des contacts positifs. Ces conditions devraient figurer dans les politiques liées à l'évaluation des enseignements, à l'évaluation des apprentissages, mais aussi à la vie étudiante et aux relations interculturelles.

Ces politiques devraient mettre de l'avant l'importance de renforcer la mixité et les rapprochements interculturels dans la vie pédagogique et dans la vie étudiante en général, tout en accompagnant les intervenants dans la conception d'activités misant sur l'égalité, la réciprocité et la collaboration.

Orientation 5 : Responsabiliser les entreprises pour leur devoir d'intégration

Le marché du travail a longtemps été un lieu d'intégration de premier ordre. Dans plusieurs domaines, il l'est encore. Dans d'autres, il ne l'est pas du tout. Un nombre important de travailleurs étrangers se retrouvent ainsi à travailler dans des entreprises où ils n'auront pas la possibilité de nouer des relations significatives avec des Québécois. De même, parmi les personnes nées au Canada, il existe une segmentation linguistique et selon les générations d'immigration sur le marché du travail⁶⁶. Cette segmentation découle en partie des frontières ethnoculturelles construites au secondaire, qu'elle contribue à reproduire à l'âge adulte.

Pour cette raison, la politique sur l'intégration doit prévoir des mesures pour inciter les entreprises à :

- faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité;
- appuyer le déploiement du parcours d'intégration.

⁶⁵ Commissaire à la langue française (2025). *Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration – Étude complémentaire*; Commissaire à la langue française (2025). [Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer](#).

⁶⁶ Commissaire à la langue française (2025). *La mixité dans les milieux de vie selon le groupe linguistique et la génération d'immigration – Étude complémentaire*.

Faire de la mixité et des rapprochements interculturels en français une priorité

Ces dernières années, les employeurs se sont mobilisés en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Plusieurs d'entre eux ont déployé des programmes centrés sur les pratiques d'embauche et la promotion, les formations à la diversité et la sensibilisation au racisme et à la discrimination.

Toutefois, les approches déployées ne s'accompagnent pas nécessairement d'une stratégie visant à accroître la mixité dans les équipes de travail et à favoriser la construction de liens interpersonnels significatifs entre employés d'origines diverses. En outre, certaines activités, notamment les formations à la diversité, peuvent contribuer à rendre les différences entre employés plus saillantes, voire alimenter la méfiance entre eux si certains se sentent menacés ou injustement visés.

Le gouvernement devrait mobiliser les milieux de travail autour de l'objectif de renforcer la mixité des équipes de travail et les rapprochements interculturels en entreprise, en français. Ce mandat devrait être porté par le MLF, qui devrait mobiliser les représentants patronaux et syndicaux autour des objectifs de la politique sur l'intégration. Il pourrait le faire par le biais des mécanismes de concertation ou des programmes de financement en place.

Par ailleurs, le secteur public québécois devrait donner l'exemple. Pour l'instant, la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* vise principalement à corriger la sous-représentation de certains groupes en emploi. Elle ne cherche pas directement à lutter contre les tendances à l'homophilie en favorisant la mixité des équipes de travail et les rapprochements interculturels positifs, en français.

La politique sur l'intégration nationale devrait viser à corriger cette lacune, en incitant les employeurs du secteur public à prendre des mesures dans le but de favoriser la mixité et les rapprochements interculturels positifs, en français (p. ex. mentorat linguistique, équipes de travail mixtes, activités de consolidation d'équipe agréables). Des activités bien conçues peuvent répondre simultanément à plusieurs objectifs des organisations, que ce soit sur le plan de la promotion du français et de l'intégration, mais aussi du bien-être des employés ou de la cohésion de l'équipe.

Appuyer le déploiement du parcours d'intégration

Si les employeurs jouent un rôle central dans l'intégration des nouveaux arrivants, leur contribution à l'intégration de leurs travailleurs étrangers n'est pas toujours optimale. Dans plusieurs entreprises, ces travailleurs ont peu d'occasions de tisser des liens avec des Québécois, que ce soit au travail ou en dehors. À ce titre, notre proposition de régionaliser l'immigration, en confiant aux municipalités et aux MRC un rôle central, devrait changer la dynamique à l'échelle locale.

Pour favoriser le passage de leurs travailleurs à la résidence permanente, les entreprises devront collaborer avec les municipalités pour offrir des occasions de socialisation en français à leurs employés étrangers, dans des activités principalement fréquentées par des Québécois. En contribuant à la mise en œuvre du parcours d'intégration, les entreprises favoriseront l'enracinement de leurs employés, leur bien-être, de même que leur réputation en tant qu'employeurs de qualité.

En outre, nous considérons que la participation au parcours d'intégration devrait être une condition à l'obtention d'un Certificat d'acceptation du Québec dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

7 Conclusion

Au cours des dernières années, le Québec a accueilli un nombre sans précédent de nouveaux arrivants. Cette nouvelle donne a modifié de façon importante le visage du Québec, y compris dans les régions où l'immigration était jusque-là peu présente. Dans ce contexte inédit, la future politique nationale sur l'intégration à la nation québécoise et à la culture commune doit trouver des mesures susceptibles de rassembler les Québécois de diverses origines autour de la langue et de la culture communes.

Dans ce rapport, nous avons cherché à clarifier les enjeux auxquels la politique doit répondre ainsi que les leviers qu'elle devrait actionner pour atteindre ses objectifs ambitieux. Nous avons montré que la concentration historique de l'immigration dans la région de Montréal, puis la tendance spontanée des Québécois à se regrouper selon leurs origines, soulevaient des défis particuliers.

Dans certains milieux résidentiels, professionnels et scolaires, les nouveaux arrivants sont peu susceptibles d'être en contact avec des Québécois qui ne sont pas issus de l'immigration. La faiblesse des liens interpersonnels entre immigrants et non-immigrants crée un contexte favorable à l'émergence de préjugés et de stéréotypes. Elle renforce aussi la frontière ethnoculturelle entre « Québécois » et « immigrants », ce qui entrave l'adhésion à la langue et à la culture communes.

Ainsi, la politique sur l'intégration doit mobiliser tous les leviers dont dispose le gouvernement pour accroître la mixité et favoriser les rapprochements interculturels, en français, dans les différents milieux de vie.

Les mesures que nous avançons sont de deux ordres. Certaines doivent et peuvent être mises en œuvre rapidement, par exemple créer un parcours d'intégration obligatoire et confier aux municipalités et aux MRC la responsabilité de recommander les candidats à l'immigration économique. Ces mesures, qui ne présentent aucune difficulté administrative, modifieraient de façon importante la dynamique autour de l'intégration, en clarifiant et en confirmant le rôle central des gouvernements locaux.

D'autres mesures exigeront des changements organisationnels dans les municipalités, les centres de services scolaires, les collèges, les universités et certains OBNL. Chacune à leur manière, ces institutions contribuent à construire le tissu social du Québec de demain. Elles offrent les contextes dans lesquels se nouent les amitiés qui sont au fondement de l'appartenance à la nation québécoise.

En outre, nous soulignons que, si les mesures proposées n'étaient pas retenues dans la politique sur l'intégration, elles conserveraient leur pertinence générale pour l'atteinte des objectifs de la *Charte de la langue française*.

8 Annexe

Le parcours d'intégration

Dans ce rapport, nous avons proposé de créer un parcours d'intégration obligatoire, qui serait notamment exigé au moment de la sélection des candidats à l'immigration économique. Plusieurs pays européens ont déjà mis en place un tel parcours⁶⁷. Dans la majorité des cas, ce parcours est obligatoire au moins pour certaines catégories d'immigrants. Il inclut généralement une formation à la citoyenneté, une formation linguistique et une aide à l'insertion en emploi. Ses modalités peuvent varier d'un pays à l'autre, notamment pour ce qui est des coûts et des délais imposés.

La participation sociale en Flandre

Parmi les différents parcours d'intégration civique, celui du gouvernement flamand nous interpelle particulièrement. Instauré en 2004, le parcours flamand (*Inburgering*) est obligatoire pour tous les immigrants de 18 à 65 ans venant de l'extérieur de l'Union européenne. Au départ, le parcours comprenait trois volets : l'orientation sociale, l'apprentissage du néerlandais et l'insertion professionnelle. Il a été modifié en 2022 pour inclure un quatrième volet axé sur la participation sociale⁶⁸.

Ce volet incite les nouveaux arrivants à élargir leur réseau et leurs compétences linguistiques en participant à des activités sociales en néerlandais. Pour réussir son parcours d'intégration, le participant doit réaliser 40 heures d'activités. Les activités admissibles relèvent du domaine du sport, du loisir ou de la culture (p. ex. cafés-rencontres, club de marche, bénévolat). Les jumelages interculturels sont également populaires.

Les activités doivent se dérouler en néerlandais et permettre des interactions sociales significatives entre les participants. Les activités de nature religieuse ou politique ne sont pas admissibles, ni les activités à but lucratif. Les associations intéressées doivent afficher directement leurs offres sur une plateforme en ligne, qui permet aux participants de sélectionner des activités à proximité de leur domicile qui correspondent à leur intérêt. Au niveau communal, des modérateurs encouragent les associations à proposer des activités sur la plateforme et s'assurent que les activités inscrites répondent aux critères du parcours d'intégration civique.

Le volet de participation sociale n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle par le gouvernement flamand. Cependant, une analyse de 26 projets pilotes déployés dans plusieurs communes a permis de relever certains défis et de tirer des leçons dont le gouvernement du Québec pourrait s'inspirer. Les principaux enjeux relevés concernent l'importance de bien préparer les participants, d'organiser des activités accessibles et des activités de groupe, de recruter suffisamment

⁶⁷ Janevski, I. (2025). [Comprendre les parcours d'intégration en Europe](#). Centre bruxellois d'action interculturelle.

⁶⁸ Agence pour l'intégration et l'intégration civique (2025). [Bienvenue en Flandre et à Bruxelles](#). Vlaanderen (Gouvernement de Flandre).

de bénévoles, d'assurer une bonne communication entre les différents acteurs et de soutenir les municipalités ayant un niveau d'expertise plus faible. On y souligne également l'importance d'établir un cadre d'évaluation robuste misant sur des enquêtes de sortie des participants⁶⁹.

Le parcours proposé

Le parcours d'intégration obligatoire que nous proposons regrouperait les activités déjà offertes par le MIFI :

- le volet « orientation » qui correspond aux sessions *Objectif intégration*;
- le volet « installation » qui renvoie aux services d'Accompagnement Québec;
- le volet « francisation » qui équivaut aux services de Francisation Québec.

À ces trois volets, nous proposons d'en ajouter un quatrième, inspiré du modèle flamand. Ce volet « intégration » aurait pour objectif d'accroître les contacts positifs entre immigrants et non-immigrants, et ainsi d'atténuer les enjeux découlant de l'homophilie et de la faible mixité dans certains milieux de vie.

Nous proposons d'imposer un nombre d'heures supérieur à celui utilisé en Flandre. Considérant que la plupart des candidats à l'immigration permanente auront été sur le territoire pendant environ trois ans, une exigence de participation située autour de 150 heures ou encore une moyenne d'une heure par semaine pendant trois ans, nous semble raisonnable.

Le MIFI déploierait une plateforme similaire à celle du gouvernement flamand. Un modérateur serait nommé dans chaque MRC ou chaque municipalité exerçant des fonctions de MRC. Les organismes du domaine du sport, du loisir et de la culture seraient invités à y proposer des activités, de même que les organismes offrant des jumelages interculturels. Pour proposer une activité, un organisme ne devrait pas être associé à une communauté culturelle particulière, ni avoir une vocation politique ou religieuse. Les activités devraient se dérouler en français et mener à des interactions directes et significatives entre immigrants et non-immigrants.

Des formations seraient déployées par les municipalités pour aider les organismes à concevoir des activités susceptibles de mener à des contacts interculturels positifs. Les modérateurs municipaux s'assureraient de la conformité des activités proposées et les organismes produiraient des attestations de participation.

En principe, le déploiement d'un tel système n'entraînerait pas de coûts pour le gouvernement du Québec, en dehors des sommes associées au déploiement de la plateforme et à la formation des intervenants. Suivant le modèle flamand, les participants auraient le choix entre des activités gratuites ou des activités payantes. Ils pourraient choisir en fonction de leurs intérêts et de leurs moyens.

En somme, ce système permettrait aux nouveaux arrivants d'élargir leur réseau et de socialiser en français, en mobilisant le tissu associatif au niveau local. En outre, il offrirait à plusieurs associations une façon d'accroître le nombre de leurs adhérents, en rejoignant un nouveau public.

⁶⁹ De Cuyper, P., Briones Alonso, E. et Van Ongevalle, J. (2022). *Procesevaluatie proeftuinen vierde pijler inburgering*; De Cuyper, P., Briones Alonso, E. et Van Ongevalle, J. (2023). *Het sociaal netwerk en participatietraject. Lessen uit 26 proeftuinen*. Voir aussi : OECD (2023). *Skills and Labour Market Integration of Immigrants and their Children in Flanders, Working Together for Integration*. OCDE, chapitre 3.

